



**HAL**  
open science

## Les confraternités nigérianes à la conquête du monde ?

Corentin Cohen

► **To cite this version:**

Corentin Cohen. Les confraternités nigérianes à la conquête du monde ?. Les Études du CERI, 2021, 258, 10.25647/etudesduceri.258 . hal-03514320

**HAL Id: hal-03514320**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03514320>**

Submitted on 6 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SciencesPo

CENTRE DE RECHERCHES  
INTERNATIONALES

# LES ÉTUDES DU CERI

## LES CONFRATERNITÉS NIGÉRIANES À LA CONQUÊTE DU MONDE ?

Corentin Cohen



## Les confraternités nigérianes à la conquête du monde ?

### Résumé

Si les confraternités nigérianes occupent une place croissante dans les médias au nom de la menace criminelle qu'elles représentent, elles n'ont fait l'objet d'aucun travail de recherche de terrain au Nigeria ni en Europe. Cette médiatisation alimente une confusion croissante entre les catégorisations juridico-policières qui sont utilisées pour les définir et les pratiques et discours panafricains, de solidarité ou d'émancipation, qu'elles mettent en avant. L'approche socio-historique développée dans cette étude permet de mettre en perspective l'expansion globale des confraternités depuis les années 2000, et de proposer un autre regard sur le rôle de ces sociétés secrètes et leur inscription dans des économies politiques et des territoires différents. En Europe, les confraternités sont d'abord des institutions sociales encadrant la jeunesse et les diasporas. Elles assurent la reproduction du pouvoir des élites traditionnelles et politiques à l'étranger par la captation des rentes liées aux migrations (*remittances*), et jouent donc un rôle clé dans la production d'une forme de mondialisation de la société nigériane par le bas, participant à l'implantation des institutions morales et sociales du sud du pays en Europe. Derrière un discours d'*empowerment* et de solidarité, les confraternités sont ainsi un réseau transnational qui perpétue un ordre conservateur, une hiérarchie sociale et des inégalités qu'elles contribuent à naturaliser.

## Nigerian confraternities to conquer the world ?

### Abstract

While the Nigerian brotherhoods have become increasingly prominent in the media given the criminal threat they are said to represent, they have not been the subject of any field research in Nigeria or Europe. This media coverage is fueling a growing confusion between the legal and police categorizations that are used to define these brotherhoods and the pan-African practices and discourses of solidarity and emancipation that they promote. The socio-historical approach developed in this study makes it possible to put into perspective the global expansion of confraternities since the 2000s. It offers another perspective on the role of these secret societies and their inclusion in political economies and different territories. In Europe, the Nigerian confraternities are first and foremost social institutions for the youth and the diasporas. They ensure the reproduction of the power of traditional and political elites abroad by capturing incomes linked to migration (*remittances*), and therefore play a key role in the production of a form of globalization of Nigerian society from below. They participate in the establishment of moral and social institutions from the south of Nigeria in Europe. Behind a discourse of empowerment and solidarity, the confraternities are thus a transnational network which perpetuates a conservative order, a social hierarchy and the inequalities which they help to naturalize.

# Les confraternités nigérianes à la conquête du monde?

Corentin Cohen, Research fellow, Université d'Oxford<sup>1</sup>

« If bird dey travel wetin he dey carry?  
A nest<sup>2</sup> »

Contre toute attente, les confraternités nigérianes, sociétés secrètes nées de sociétés étudiantes, appelées *confraternities* ou *cults*, font régulièrement les titres de la presse européenne. Depuis 2018, elles sont au centre des discours de Mateo Salvini dénonçant la « mafia nigeriana » qui se serait installée en Italie pendant la « crise migratoire » de 2015. Malgré la petite taille de leur communauté – environ 117 000 personnes, soit 2,2 % des 5 millions d'étrangers résidant en Italie<sup>3</sup> –, les Nigériens sont accusés de disputer le trafic de drogue aux mafias locales et d'exploiter sexuellement les femmes. Ces sujets font l'objet de controverses : les acteurs associatifs de Naples et certains partis de gauche italiens ont pris leur contrepied et nient l'existence même de confraternités en Europe<sup>4</sup>. Les médias aussi s'en sont emparés. Convoquant inmanquablement la ville de Castel Volturno et son paysage dévasté, décor de films dystopiques comme *Gomora* ou *Dogman*, ils racontent avec force détails sordides la violence des « gangs » nigériens et décrivent une forme de « colonisation » inversée faisant écho aux théories du grand remplacement. Des médias aussi divers qu'*ABC*, *Al-Jazeera*, *Der Spiegel*, *Le Monde*, la RAI ou *Paris Match* ont diffusé des témoignages se répétant à l'identique, contribuant à la circulation de discours et de lieux communs<sup>5</sup> qui réactivent la figure du souteneur noir ayant émergé dans l'imaginaire méditerranéen au lendemain de la Première Guerre mondiale<sup>6</sup>,

<sup>1</sup> Ancien docteur associé au CERI-Sciences Po.

<sup>2</sup> « Si un oiseau voyage, qu'emène-t-il avec lui ? » Telle est l'une des questions, traduite du pidgin, du rituel d'initiation de la Supreme Eiyé Confraternity, à laquelle les membres doivent répondre « un nid ».

<sup>3</sup> <https://www.ilmattinodisicilia.it/storie-reportage-dalla-sicilia/mafia-nigeriana-sicilia-autonoma/>. Tous les liens et sites Internet cités dans ce volume ont été vérifiés en novembre 2021.

<sup>4</sup> Entretiens, Naples, janvier 2020.

<sup>5</sup> Voir par exemple <https://www.youtube.com/watch?v=drt2QsuLPn8>, <https://www.youtube.com/watch?v=A1pJfWJHrs>, <https://www.youtube.com/watch?v=tMef3Xt0IHk>, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/07/03/l-odysee-criminelle-de-la-mafia-nigeriane\\_6045014\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/07/03/l-odysee-criminelle-de-la-mafia-nigeriane_6045014_3212.html) et <https://www.parismatch.com/Actu/International/A-Castel-Volturno-la-mafia-nigerian-a-mis-la-ville-au-pas-1343264>.

<sup>6</sup> Sylvain Pattieu, « Souteneurs noirs à Marseille, 1918-1921. Contribution à l'histoire de la minorité noire en France », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 64 (6), 2009, pp. 1361-1386.

et participent à la propagation de paniques morales en Europe<sup>7</sup>. Ils contribuent à la construction d'un objet politique, l'immigration nigérienne et africaine, et d'un discours culturaliste qui fait des Nigériens des prédisposés au crime. Il existe d'ailleurs depuis les années 2000 un nombre croissant d'études sur les femmes nigérianes, vues parfois comme des victimes passives de réseaux d'exploitation sexuelle. Mais très peu de travaux portent sur les hommes migrants nigériens, dont le nombre en Europe est pourtant bien plus important. Ces lacunes contribuent à une invisibilisation des trajectoires masculines. Elles rendent particulièrement difficile toute tentative de mener une recherche sur un phénomène bénéficiant d'un fort éclairage médiatique, mais de peu de données.

Cette étude entend apporter des éléments empiriques nouveaux et poser les jalons, encore imparfaits, d'une analyse socio-historique de l'évolution des confraternités et de leur internationalisation depuis les années 1990. Avant la colonisation britannique, un certain nombre de sociétés secrètes traditionnelles d'initiation servaient de contre-pouvoir aux royautes tout en encadrant la jeunesse. C'était le cas des sociétés Ogboni dans le sud-ouest du Nigeria, Owegbe au Benin, ou Ekpe chez les Efik de l'Etat de Cross River. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, Frederick Lugard, gouverneur général du Nigeria, combatta leur influence, voyant dans ces sociétés des formes de justice traditionnelle « corrompant » l'Etat moderne<sup>8</sup> par leur pratique des serments d'allégeance et leur recours aux rituels de sacrifices<sup>9</sup>. Elles ont donc eu un recours croissant à la clandestinité. C'est peu avant l'indépendance, en 1952, qu'est créée la première confraternité, les Pyrates, une société étudiante qui compte parmi ses fondateurs Wole Soyinka, le futur prix Nobel de littérature. A l'origine, ces sociétés ne sont pas secrètes : les Pyrates œuvrent pour la valorisation de la culture yoruba, organisant des rencontres culturelles et politiques au sein de l'université d'Ibadan sur le modèle de celles de la métropole. Elles recrutent à travers des parrainages et des processus de sélection qui poussent les individus à prouver leurs talents, leur conférant immanquablement un certain prestige, comme cela semble avoir été le cas des Bucaneers puis des membres de la Supreme Eiyé en 1968<sup>10</sup>. Ces sociétés participent avec la National Union of Students à un moment d'effervescence culturelle, marquée par la multiplication des *burial societies* et des *social clubs*<sup>11</sup> se mobilisant contre le gouvernement depuis le début des années 1970. Et ce jusqu'à l'interdiction des mouvements étudiants sous la dictature d'Obasanjo (1977-1979)<sup>12</sup>, qui interdit aussi aux fonctionnaires d'appartenir à des sociétés secrètes et fait arrêter un nombre important de Pyrates à Calabar en 1977, année de la fondation à l'université de Benin City de la confraternité Black Axe (connue aussi sous le nom de Neo-Black Movement of Africa – NBM), avant celle des Maphites en 1978 dans la même université. Ces évolutions expliqueraient le passage des confraternités étudiantes à la clandestinité, mais aussi, selon Stephen Ellis, leur rôle « antisocial », c'est-à-dire leur

---

<sup>7</sup> Toyin Falola et Niyi Afolabi (eds), *The Human Cost of African Migrations*, New York, Routledge, 2007.

<sup>8</sup> Stephen Ellis, *This Present Darkness : A History of Nigerian Organized Crime*, Londres, Hurst, 2015, p. 11.

<sup>9</sup> *Ibid.*, pp. 19-20, 39.

<sup>10</sup> Adewale Rotimi, « Violence in the citadel : The menace of secret cults in the Nigerian universities », *Nordic Journal of African Studies*, 14 (1), 2005, pp. 79-98.

<sup>11</sup> Uchenna M. Nnam, « Secret cult menace in Nigeria within the context of social structure and political economy : A critical analysis », *International Journal of Criminal Justice Sciences*, 9 (2), pp. 171-180.

<sup>12</sup> Stephen Ellis, « "Campus cults" in Nigeria : The development of an anti-social movement », in Stephen Ellis et Ineke van Kessel (eds), *Movers and Shakers : Social Movements in Africa*, Leiden, Brill, 2009.

transformation en organes chargés de contrôler les étudiants et de servir de force paramilitaire contre les mobilisations sociales. Tout comme les *area boys*, gangs de rue qui prolifèrent dans les années 1980 au lendemain des crises pétrolières<sup>13</sup>, ces groupes deviennent alors des instruments au service du pouvoir et de règlements de comptes politiques<sup>14</sup>. Des organisations comme la Black Axe seront particulièrement efficaces pour réprimer les manifestations étudiantes<sup>15</sup>. Avec l'interdiction des *campus cults* en 1989 et le lancement de grandes campagnes anti-confraternités sous la dictature de Sani Abacha, ce double jeu va permettre de criminaliser les voix dissidentes, telle celle de Soyinka, tout en réinstallant l'ordre sur les campus<sup>16</sup>. Dans la région pétrolière du Delta du Niger, ces confraternités se sont multipliées dans les années 1980, se confondant avec les milices et groupes rebelles gravitant autour du Mouvement pour l'émancipation du Delta du Niger (MEND).

Mais ces groupes secrets restent mal compris. Les données empiriques sur leur évolution après 1999 sont éparpillées. Elles dépendent en outre de sources institutionnelles ou sont dominées par des approches normatives et juridiques qui ne disent rien des pratiques de leurs membres ni des dynamiques sociopolitiques dans lesquelles elles s'inscrivent. Les rares travaux disponibles s'appuient sur des études de cas extrêmement localisés ou sur des bases de données quantitatives pour décrire les violences associées aux confraternités. Celles-ci sont d'ailleurs souvent pensées comme participant à un continuum entre *area boys*, *vigilante groups* et milices, produisant différentes formes de gestion des conflits locaux. Pourtant, les confraternités n'ont cessé de se transformer, renouvellent leurs discours et développent leur présence dans de nombreux pays. Au cours de la convention annuelle de la fédération des Maphites, tenue fin 2019 à Oweri, les « chapitres » de l'organisation en Afrique du Sud, Belgique, Bénin, Emirats arabes unis, Espagne, Etats-Unis, France, Inde, Malaisie, Royaume-Uni, Suède et Turquie étaient représentés, contre seulement six ou sept « couvents » – noms des chapitres au Nigeria. Dans le même temps, les confraternités se sont donné une nouvelle visibilité en créant des associations, ou *charities*, qui emploient des stars de Nollywood et des chanteurs à l'occasion des rencontres qu'elles organisent. Elles semblent aussi avoir renoncé à se comporter comme des acteurs au service de l'Etat : renouant avec leurs discours contestataires, elles se positionnent ouvertement autour de thèses panafricaines et de slogans d'émancipation et de justice sociale, mobilisent les jeunes contre l'esclavage moderne en Libye, ou plus récemment, avec le mouvement #EndSARS, contre les violences policières dont est souvent victime la population nigérienne.

Je m'intéresse ici au développement des confraternités nigérianes et à cette nouvelle phase de leur histoire. L'approche socio-historique qui guide mon étude permet dans un premier temps de dépasser les vérités judiciaires existantes, qui diffractent un objet complexe, inscrit dans l'histoire des pouvoirs précoloniaux et de différentes économies

---

<sup>13</sup> Jinmi Adisa, « Urban violence in Lagos », in *Urban Violence in Africa : Pilot Studies (South Africa, Côte-d'Ivoire, Nigeria)*, Ibadan, IFRA-Nigeria, 1994, <http://books.openedition.org/ifra/771>.

<sup>14</sup> Adewale Rotimi, « Violence in the citadel... », art. cité, pp. 87-88.

<sup>15</sup> Irit Eguavoen, « Killer cults on campus : Secrets, security and services among Nigerian students », *Sociologus*, 58 (1), 2008, pp. 12-13.

<sup>16</sup> Yann Lebeau, « Permissivité et violence sur les campus nigériens. Quelques lectures du phénomène des "secret cults" », *Politique africaine*, 76 (4), 1999, pp. 173-180.

politiques : malgré le faible recul dont nous disposons, les documents analysés et les entretiens menés révèlent en effet les limites des savoirs existants, qui restent contextuels et reflètent d'abord la compréhension des institutions européennes. Elle permet dans un deuxième temps d'éclairer la manière dont les confraternités s'insèrent dans les territoires et les marchés illégaux auxquels elles ont nouvellement accès et profitent de la précarité des migrants nigériens en Europe, en apportant des éléments empiriques nouveaux sur cette migration et les formes de stratification à l'œuvre au sein des confraternités. En prenant au sérieux le rôle politique de ces organisations, il apparaît que, tout en prétendant « libérer » leurs membres, elles perpétuent les logiques néopatrimoniales de leurs élites et une forme d'encadrement de la jeunesse. Plus qu'à l'assaut de l'Europe, les confraternités semblent donc surtout à la conquête des diasporas nigériennes et des rentes que celles-ci génèrent. Elles produisent ainsi une forme de transnationalisation des institutions morales et politiques du sud du pays en Europe. A la différence des milices, *area boys* ou *vigilante groups* auxquels elles ont été comparées dans les années 1990<sup>17</sup>, les confraternités articulent désormais des liens et des répertoires d'action à l'échelle de quartiers, d'Etats fédérés et de plusieurs continents.

La trajectoire de cette recherche multisituée a commencé en 2015 par une rencontre avec les confraternités au cours de travaux d'ethnographie à Sao Paulo, au Brésil. Depuis 2016 et un premier travail sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle à Paris et au Nigeria<sup>18</sup>, j'ai mené des entretiens avec des « madames » (proxénètes), des victimes et des membres de confraternités ; des entretiens et des observations à Benin City (2017), où ont été fondées les confraternités Black Axe et Maphite, dans une ville de l'est de la France et à Paris (2018-2019), puis à Naples et dans sa région (2020) ; et j'ai pu étudier plusieurs dossiers judiciaires d'ampleur qui m'ont permis d'avoir accès, via les nombreuses interceptions de communications qu'ils contiennent, aux échanges au quotidien de ces groupes. Grâce à ces terrains et à des sources anonymes, j'ai également pu consulter des documents internes aux confraternités. J'ai par ailleurs mené des entretiens avec des travailleurs sociaux d'une dizaine de villes françaises et italiennes, ainsi qu'avec des policiers et des magistrats. Depuis 2020, pandémie de Covid oblige, mes entretiens avec des migrants nigériens se sont concentrés sur la France. Conformément aux demandes de mes informants, l'ensemble de ces entretiens sont anonymes et une partie des données sont dépersonnalisées. J'ai choisi de traduire directement dans le texte les documents ou informations en portugais et italien, mais aussi, après réflexion, les sources et citations en anglais, conscient de biais possibles de traduction, notamment pour les entretiens retranscrits du pidgin, mais soucieux de faciliter la lecture.

---

<sup>17</sup> Charles Gore et David Pratten, « The politics of plunder : The rhetorics of order and disorder in Southern Nigeria », *African Affairs*, 102 (407), 2003, pp. 211-240.

<sup>18</sup> Réalisé avec le soutien de l'IFRA-Nigeria.

## DES SAVOIRS D'ÉTAT FOCALISÉS SUR LES ACTIVITÉS CRIMINELLES DES CONFRATERNITÉS

### Savoirs judiciaires et policiers sur les confraternités en Europe

Les discours politiques et médiatiques sur les confraternités s'appuient sur les savoirs forgés aux cours des dix dernières années par les services de police et les institutions de justice européennes. Loin d'être homogènes, les approches de ces différents acteurs, en particulier italiens, français ou hollandais, sont façonnées par des héritages culturels, impériaux et politiques. Elles dessinent des portraits contrastés des confraternités, qui reflètent autant leurs objets que le « travail » des institutions. L'analyse de dix dossiers judiciaires et jugements en France, la consultation des sept cents pages de documents d'une enquête majeure instruite en Italie et les entretiens menés avec différents juges et enquêteurs européens révèlent ces écarts.

Pour les services de police français, hollandais ou italiens, les confraternités sont à la fois un « groupe inaccessible<sup>19</sup> » et un ensemble homogène. D'après plusieurs enquêteurs, la plupart ne sont identifiées que depuis quelques années et demeurent encore mal connues. Ce manque de connaissance s'expliquerait, selon la police italienne, d'abord par la peur de représailles des membres de la diaspora, qui refuseraient de témoigner<sup>20</sup>. Pour un magistrat italien, il s'expliquerait aussi par le silence des personnes arrêtées. Les collaborations avec un très petit nombre de repentis – peut-être moins d'une dizaine en Europe – ont donc joué un rôle central dans la fabrication de ces savoirs<sup>21</sup>. A cela s'ajoutent l'usage de codes par les confraternités, les barrières linguistiques et culturelles liées à l'emploi de langues du sud du Nigeria ou du pidgin, qui nécessitent le recours à des traducteurs et font qu'« il reste difficile de dire si un individu appartient à une organisation ou une autre<sup>22</sup> ». Au fil des années, des savoirs se sont néanmoins élaborés, avec pour matrice principale les enquêtes menées par la police italienne et les rapports de la Direzione Investigativa Antimafia (DIA) échangés via Eurojust, puis au cours de coopérations bilatérales entre services de police européens. Mais ils ne sont pas pris pour acquis par toutes les forces de police. Ainsi, un enquêteur du nord de l'Europe considère qu'une grande partie de ces savoirs résultent d'une « répétition des informations venant de la même source au sein des institutions et de circulations de données ou analyses qui sont très contextuelles<sup>23</sup> ».

---

<sup>19</sup> Entretiens avec des enquêteurs français, italiens et hollandais.

<sup>20</sup> Entretiens avec un enquêteur, Naples, janvier 2020.

<sup>21</sup> Décompte réalisé sur la base d'entretiens avec des magistrats et enquêteurs de police.

<sup>22</sup> Entretien, janvier 2020.

<sup>23</sup> Entretien téléphonique, mars 2021.

Les définitions de l'objet « confraternités » que l'on retrouve dans les dossiers judiciaires et les rapports de police sont flottantes et parfois contradictoires. Différents termes sont utilisés pour les qualifier : mafias, gangs, groupes criminels. Chaque confraternité, désormais, dispose aussi d'une réputation : les Maphites sont associés en France à un niveau de violence plus élevé, une réputation dont « bénéficie » la Black Axe en Italie. Cette catégorisation fluctuante renvoie à la diversité des témoignages de victimes. Dans nombre de dossiers judiciaires que nous avons pu consulter, celles-ci mentionnent les appartenances de proxénètes ou de facilitateurs d'activités illégales à des confraternités, sans que les témoignages ne s'accordent sur le nom de ces confraternités ni sur le rôle qu'elles jouent exactement. Les entretiens avec des victimes de réseaux d'exploitation sexuelle traduisent aussi ce paradoxe<sup>24</sup>. Comme l'évoque Georg Simmel dans *Secret et sociétés secrètes*<sup>25</sup>, toutes les sociétés secrètes ne se dissolvent pas à la révélation de leur existence à des non-initiés. Certaines, comme les confraternités, semblent s'en trouver renforcées. L'appartenance à ces organisations est pour les victimes le symbole à la fois d'un pouvoir et d'un secret dont les membres se servent comme ornements.

Néanmoins, les écoutes et la multiplication de fuites de documents en ligne, notamment grâce au travail d'Uche Tobias et de son site consacré à la Black Axe<sup>26</sup>, ont largement contribué à faire connaître leur appareil et leurs codes. Elles ont d'autant facilité les identifications des confraternités et de leurs membres que les enquêteurs de plusieurs procédures européennes ont eu recours à des observations en sources ouvertes sur les réseaux sociaux. Elles s'appuient par exemple sur les tenues vestimentaires, bérets, codes de couleur (vêtements noirs, blancs, jaunes pour la Black Axe, bleus et jaunes pour la Supreme Eiye, verts pour les Maphites, noirs et rouges pour les Supreme Vikings, noirs et blancs pour la Klansmen Konfraternity (KK), aussi connue sous le nom de Eternal Fraternal Order of the Legion Consortium ou de Deebam. Ces esthétiques et les symboles auxquels elles sont associées (hache pour le NBM, aigle ou oiseau pour la Supreme Eiye, flamme pour les Maphites...) renvoient aux mythologies de ces confraternités, chacune disposant de ses propres rites d'initiation, chansons et cérémonies.

Les confraternités ont aussi recours à des codes pour désigner leurs affiliés. Ainsi, les membres de la Black Axe s'appellent *Axemen*, *Strong Men* ou *Lords*, ceux de la Supreme Eiye *Birds*, *Air Lords*, se disent « rugged » ou font référence à leur confraternité en usant du terme « Supreme », alors que les Supreme Vikings se nomment *Norsemen*, *Aro Men* ou *Sailors*, les Maphites *Show Guys*, *Gogo* ou *Omi Gogo*, et les membres de la Klansmen Konfraternity *Efficient* ou *Very Efficient Sirs*. Malgré plusieurs interceptions de télécommunications, ces codes n'étaient pas toujours relevés ni connus des enquêteurs de certains dossiers. Après des enquêtes longues parfois de plusieurs années, ces savoirs policiers semblent désormais circuler.

---

<sup>24</sup> Entretiens menés en France entre 2017 et 2019.

<sup>25</sup> Georg Simmel, *Secret et sociétés secrètes*, Paris, Circé, 1991.

<sup>26</sup> <https://nbn147watch.com/>.

## Cadres légaux et approches des services policiers et judiciaires

### • Au Nigeria

Depuis la période coloniale, les fonctionnaires nigériens ne peuvent appartenir à des sociétés secrètes. Après les *campus cults* en 1989, le code criminel de 1990 a interdit un certain nombre d'organisations secrètes en fonction de leurs objectifs. Cet héritage se retrouve dans la Constitution de 1999, qui interdit l'appartenance aux sociétés secrètes (article 38-4), définies par l'article 318 comme :

« Toute société, association, groupe ou organisation de personnes (enregistré ou non) : (a) qui utilise des signes secrets, serments, rites ou symboles et qui est formé pour promouvoir une cause, dont le but ou une partie du but est de promouvoir l'intérêt de ses membres et de s'entraider en toutes circonstances sans tenir dûment compte du mérite, du fair-play ou de la justice au détriment de l'intérêt légitime de ceux qui ne sont pas membres ; (b) dont la composition est incompatible avec la fonction ou la dignité de toute charge publique en vertu de la présente Constitution et dont les membres ont juré d'observer le secret ; ou (c) dont les activités ne sont pas connues du grand public, dont les noms des membres sont tenus secrets et dont les réunions et autres activités se tiennent secrètement. »

Cette interdiction reflète l'ambiguïté de l'Etat fédéral à l'égard des sociétés secrètes et l'instrumentalisation dont celles-ci font l'objet. Elle s'appuie aussi sur la loi fédérale, dite « Secret Cult and Similar Activities Prohibition Act », promulguée en 2004 alors que plusieurs Etats se dotaient de leurs propres législations : Edo avec la State Secret Cult (Prevention) Law en 2000, Rivers en 2004, Lagos en 2007<sup>27</sup>, Bayelsa en 2012, tandis qu'en 2018 Edo<sup>28</sup> et Akwa Ibom<sup>29</sup> édictaient de nouvelles lois pour mettre à jour celles existantes, et Lagos annonçait en mai 2021 vouloir punir les parents de jeunes condamnés pour cultisme<sup>30</sup>.

Selon des journalistes et représentants de l'Etat d'Edo interrogés en décembre 2017, cet arsenal juridique a deux limites. D'un côté, il serait largement utilisé par la police, de manière souvent infondée, pour criminaliser des délinquants ou des mouvements de jeunesse. De l'autre, les opérations anticultistes organisées et mises en scène par la police nigérienne cacheraient une forme d'impunité. Comme l'explique un commissaire de police de Benin City, « chaque fois que nous arrêtons des membres, ils restent en garde à vue et ensuite nous recevons un appel... des gens au plus haut niveau du gouvernement de l'Etat, des politiciens... et nous devons les libérer<sup>31</sup> ». Et, dans les rares cas où des membres importants sont arrêtés, souvent en raison de leurs positionnements politiques ou de rivalités internes, les juges, parfois membres eux-mêmes de confraternités, recevraient de l'argent pour introduire des vices dans les procédures et faire en sorte qu'elles n'aboutissent jamais<sup>32</sup>.

<sup>27</sup> <https://laws.lawnigeria.com/2020/04/17/cultism-prohibition-law-of-lagos-state/>.

<sup>28</sup> <https://www.vanguardngr.com/2018/12/edo-assembly-passes-bill-to-prohibit-secret-cults/>.

<sup>29</sup> <https://www.vanguardngr.com/2018/03/gov-emmanuel-outlaws-33-cult-groups-ibom/>.

<sup>30</sup> <https://truetellsnigeria.com/2021/05/28/governor-sanwo-olu-vows-to-jail-parents-of-children-convicted-of-cultism/>.

<sup>31</sup> Entretien, décembre 2017.

<sup>32</sup> Entretiens avec des journalistes et policiers, décembre 2017, Benin City.

- **En Italie**

En Italie, selon la DIA, la question de la présence des sociétés secrètes nigérianes s'est posée dès le début des années 1990 avec les premières inculpations de groupes de Nigériens impliqués dans la prostitution et le trafic de drogue. Un règlement de comptes dans les rues de Naples en 2015, à la suite duquel un membre de la Black Axe a été arrêté, aurait amené les procureurs et la police à considérer qu'elles tombaient sous le coup de l'article 416 bis du code pénal italien, introduit en 1982 pour lutter contre les organisations mafieuses :

« L'association est considérée comme de type mafieux quand ceux qui en font partie se prévalent de la force d'intimidation du lien associatif et de la condition d'assujettissement et d'"omerta" (loi du silence) qui en découle pour commettre des délits, pour acquérir directement ou indirectement la gestion ou en tout cas le contrôle d'activités économiques, de concessions, d'autorisations, des marchés et des services publics, ou pour réaliser des profits ou des avantages injustes pour eux ou pour autrui, ou bien afin d'empêcher ou de faire obstacle au libre exercice du vote ou de se procurer des votes à eux-mêmes ou d'en procurer à autrui à l'occasion des consultations électorales<sup>33</sup>. »

Pour la première fois dans le pays, des ressortissants étrangers étaient poursuivis pour leur appartenance à une mafia. Les critères ayant justifié cette catégorisation ont été explicités par différents informants, qui mettent en parallèle la mafia et les groupes nigériens, décrits comme des « mafias noires » mais qui, selon certains, n'en possèderaient pas la complexité<sup>34</sup>. Comme le souligne Fabrice Rizzoli, « la définition du 416 bis est fondée sur la "méthode mafieuse" caractérisée par l'exploitation de la force d'intimidation en concomitance avec le lien associatif qui conditionne la population<sup>35</sup> ». La catégorisation des confraternités comme mafias serait ainsi justifiée par 1) leurs organisations verticales, 2) des rites d'initiation, 3) l'utilisation de la violence pour obtenir le silence des victimes<sup>36</sup>. Malgré des arrestations parfois impressionnantes et la multiplication d'affaires judiciaires dont rendent compte chaque année les rapports de la DIA, nombre de cas se sont avérés fragiles. Les condamnations restent en outre limitées : en 2018, 28 Nigériens ont été accusés d'association mafieuse et 129 en 2019<sup>37</sup>. Par ailleurs, selon un procureur, les quantités de cocaïne, de cannabis ou d'héroïne saisies ne dépassent parfois pas quelques centaines de grammes. C'est notamment le cas dans une investigation d'ampleur commencée depuis 2014 et qui a donné lieu à l'arrestation de 22 membres de la Maphite Confraternity et 22 de la Supreme Eiyé Confraternity ; puis à celle de « César » en décembre 2019, en réalité Osaze Osemwingie-Ero, Commissioner for Arts, Culture, Tourism and Diaspora de l'Etat d'Edo, identifié comme le vice-président mondial des Maphites. L'étude du dossier révèle que les policiers se sont concentrés sur la preuve de l'appartenance des prévenus aux confraternités, mais que tous les membres n'étaient pas impliqués dans des

---

<sup>33</sup> Cité et traduit en français par Ciro Grandi, « L'apport de la jurisprudence italienne dans l'élaboration du concept d'"association de type mafieux" », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 1 (1), 2017, pp. 13-26.

<sup>34</sup> Entretien avec un juge et des services policiers d'investigation, Naples, janvier 2020.

<sup>35</sup> Fabrice Rizzoli, « Pouvoirs et mafias italiennes. Contrôle du territoire contre état de droit », *Pouvoirs*, 132 (1), 2010, pp. 41-55.

<sup>36</sup> Ces caractéristiques ont également été mises en avant par un magistrat napolitain interrogé en janvier 2020.

<sup>37</sup> <https://www.ilfattoquotidiano.it/2021/01/29/mafia-nigeriana-il-viminale-e-una-minaccia-globale-nel-2019-forse-crescita-dei-segnalati-per-associazione-mafiosa/6083574/>.

activités illégales. Lorsque tel est le cas, il est fait état de possessions de dizaines de grammes de cannabis ou de quelques centaines d'euros. Un magistrat italien interrogé en janvier 2020 évoquait ainsi un « moment politique » qui aurait justifié cette catégorisation des confraternités comme mafias. Si les analyses et l'expérience des policiers italiens sur le sujet sont souvent citées comme des références par les services de police et juges européens, et que les saisies de documents ont servi à construire un appareil analytique global, celui-ci ne produit pas encore une lecture homogène des confraternités.

- **En France**

En France, les confraternités nigérianes ont essentiellement été analysées à l'aune de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. On constate en effet la centralité des instances policières et judiciaires chargées de la lutte contre les trafics d'êtres humains dans les affaires mettant en lumière les confraternités, et en particulier de la Brigade de répression du proxénétisme (BRP) et des juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) du parquet de Paris. C'est le cas notamment dans les dix dossiers judiciaires analysés, qui ont été instruits à Bordeaux, Rennes, Poitiers, Paris et Lyon entre 2010 et 2020. Les comparaisons avec les réseaux de traite d'êtres humains (TEH) roumains, albanais ou chinois reviennent par ailleurs souvent dans les témoignages. Les approches se focalisent d'abord sur la figure de la « madame », décrite dans plusieurs procédures comme le cœur du réseau. Les confraternités apparaissent ainsi en toile de fonds des instructions. Certains dossiers judiciaires consultés, notamment ceux du début des années 2010, contiennent parfois des observations contradictoires : ils confondent les noms des confraternités (en particulier Aye et Eiye<sup>38</sup>), désignent des « membres », puis parlent de « proximité » avec une confraternité, évoquent des sectes, fraternités étudiantes ou gangs. Ils mettent souvent en avant les rituels en les assimilant au vaudou haïtien.

En France, la première enquête détaillée ayant fait apparaître le rôle des confraternités dans l'économie de la traite est l'affaire dite des « Authentic Sisters », du nom du club auquel appartenaient des madames qui géraient l'exploitation d'une cinquantaine de femmes. Initiée en 2014, elle a été jugée en 2018 et a révélé l'appartenance de plusieurs conjoints de madames à la confraternité Eiye. A l'inverse, dans un autre dossier judiciaire d'envergure instruit à la même période, le lien entre réseaux de prostitution et confraternités n'a pas été établi ni analysé dans la procédure, alors que des interceptions de communications attestaient l'usage de codes et de vocables propres à la confraternité Eiye entre plusieurs membres, proxénètes et logisticiens. Enfin, dans une troisième affaire de traite d'êtres humains et de proxénétisme sur mineures, jugée en juin 2020, l'appartenance d'un des condamnés à la Black Axe a bien été mentionnée dans la procédure, sans que cette dimension ne soit développée au cours du jugement, ni qu'il soit possible d'en tirer des conclusions précises quant au rôle des confraternités.

---

<sup>38</sup> Noms donnés à la Black Axe (Aye) et à la Supreme Eiye Confraternity (Eiye), qui sont souvent prononcés de la même manière.

## • Aux Pays-Bas

Les services de police néerlandais se sont intéressés aux activités illicites de Nigériens dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants. Des enquêtes portant sur des revendeurs de drogue ou des semi-grossistes opérant autour des grands opérateurs criminels des ports du pays ont notamment révélé le transfert de petites quantités de cocaïne, méthamphétamine et héroïne par des Nigériens. Si un enquêteur n'exclut pas que les individus en question aient pu appartenir à une confraternité, et si les services de police ont identifié la présence de plusieurs confraternités en Hollande, aucune enquête n'a porté sur ces dernières ni montré leur rôle dans l'organisation d'activités criminelles liées aux drogues ou à la prostitution<sup>39</sup>.

## Discours d'empowerment et panafricanisme

Pour contourner leurs interdictions, les confraternités ont créé des *charities*, structures qui leur servent autant de vitrines légales que de branches publiques. Comme le Neo-Black Movement of Africa<sup>40</sup> de la Black Axe ou le Norsemen KClub Incorporated<sup>41</sup> des Vikings, qui se présente comme un club pour les diplômés d'université, ces structures sont enregistrées en tant qu'associations non lucratives à la Corporate Affairs Commission nigérienne et se doublent parfois de fondations philanthropiques, comme la Uhuru Foundation<sup>42</sup>. Les actions de charité ou de solidarité dans lesquelles elles sont engagées inscrivent les confraternités dans la vie politique de différents pays, témoignant de leur fort investissement symbolique pour se construire une légitimité et de leur implication dans les mobilisations sociales. Ainsi, la section de la zone de Cape Town du NBM a récemment relayé les appels à se mobiliser contre les violences touchant les Nigériens en Afrique du Sud. Les confraternités ont également pris part aux manifestations contre les violences policières au moment du deuxième mouvement #EndSARS en 2020, et partagent régulièrement des contenus contre la traite des êtres humains. A l'instar du NBM, toutes convoquent des répertoires discursifs panafricains. Un des jours de commémoration officielle de ce dernier coïncide ainsi avec le Sharpville Memorial Day, référence à un massacre d'habitants de townships commis en 1960 durant l'apartheid. Le site du NBM précise :

« Le Neo-Black Movement of Africa est un mouvement dont les objectifs incluent la promotion et l'avancement de la race noire dans le monde entier. Le mouvement croit en une race noire unique partout dans le monde. En outre, le NBM est une organisation socioculturelle qui cherche sincèrement à faire revivre, conserver et modifier si nécessaire les aspects de la culture africaine qui peuvent permettre le progrès de la population mondiale. Le Neo-Black Movement est une organisation *sui generis* qui garde sincèrement à cœur l'intuition que nous pouvons vivre dans un village mondial dépourvu de la nuance de l'inégalité et de l'injustice sociale. »

---

<sup>39</sup> Entretien avec un enquêteur, avril et mai 2021.

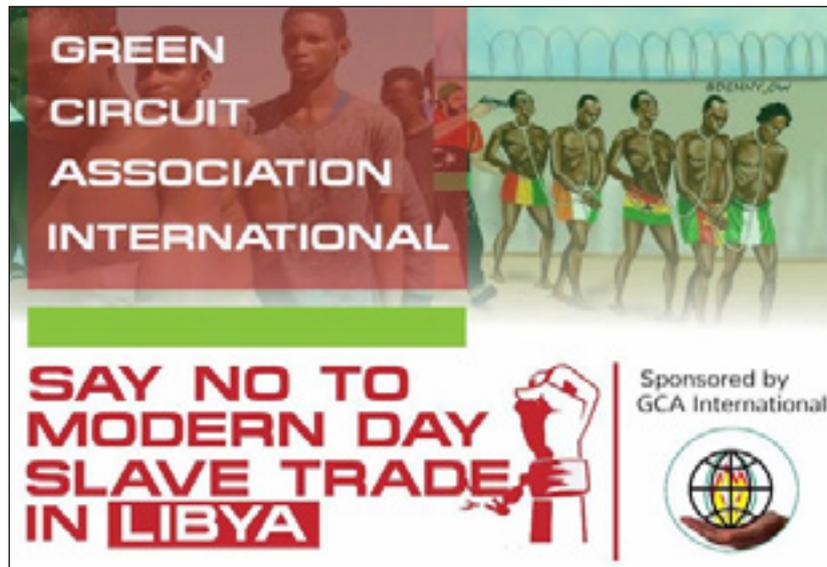
<sup>40</sup> <https://www.nbmworldwide.com>.

<sup>41</sup> <https://denorsemenclub.org/>.

<sup>42</sup> A l'inverse, certaines confraternités, comme la Klansmen Konfraternity, désignent des *street wings* (ou *creek wings* dans le Delta du Niger), branches de l'organisation dédiées aux activités criminelles.

Cette dimension politique joue un rôle d'autant plus important que c'est au nom de cette aspiration collective que peuvent se justifier certaines pratiques. Nombre de « chapitres » se sont mobilisés contre l'exploitation d'hommes et de femmes nigériens au moment des publications d'enquêtes d'Al-Jazeera sur des marchés aux esclaves de Libye en 2017. Au début de la pandémie de Covid-19 en Europe, en mars 2020, la Green Circuit Association de Chypre, l'association des Maphites, a fourni des vivres à ses membres, tandis que les Supreme Vikings de Malaisie organisaient des distributions similaires. Ces activités sont largement mises en avant par les confraternités, et abondamment relayées sur les pages de leurs réseaux sociaux ou de leurs antennes locales.

**Captures d'écran des visuels produits par la Green Circuit Association, la zone NBM de Cape Town et le Norsemen Club sur les réseaux sociaux en 2017 et 2018**





Source : Corentin Cohen.

Les liens entre les différentes branches des confraternités mériteraient d'être analysés au cas par cas, d'autant que certaines disposent de plusieurs associations en Europe et aux Etats-Unis. Mais les justices américaines, canadiennes et italiennes ont jugé que leurs entités légales ne pouvaient être séparées de leurs entités secrètes ou criminelles, ce qui a entraîné leur interdiction à l'occasion de différentes affaires<sup>43</sup>. Cette porosité entre associations et confraternités a été confirmée par les déclarations de César, l'un des chefs internationaux des Maphites, au cours d'une réunion interceptée par la police italienne :

« Nous sommes des hommes de la *famille*... nous avons cette organisation légale, car si la police arrive, nous sommes inscrits légalement, et pour cette raison nous utilisons le titre GCA [Green Circuit Association], qui est la même chose que Maphite. Je dis que nous sommes membres des Maphites, mais de l'autre côté de cette porte si quelqu'un s'adresse à moi comme membre des Maphites je nierai, je dirai que je ne fais pas partie des Maphites car je ne veux pas être arrêté. Je suis membre et nous avons utilisé le nom GCA en tant que couverture... Nous pouvons utiliser entre nous les noms de Don, Capo, Maphite, etc., mais nous devons utiliser des noms comme "président" quand nous sommes dehors... Si nous nous donnons le nom de Don devant des policiers vous savez de quoi nous serons accusés ? D'être des mafieux, alors qu'à l'inverse si on t'appelle président, cela peut désigner un président d'association [...]»<sup>44</sup>.

<sup>43</sup> <https://www.justice.gov/usao-mdfl/pr/organizer-complex-nigerian-fraud-and-money-laundering-ring-sentenced>.

<sup>44</sup> Interception citée dans le dossier judiciaire consulté.

De la même manière, la constitution de la Green Circuit Association et la *Green Bible*, le document qui organise la confraternité en en précisant les règles, objectifs et modus operandi, stipule :

« En tant qu'organisation criminelle, nous travaillons dans tous les secteurs et intérêts criminels pour le bénéfice et l'avancement de MAPHITE, nous traiterons de la drogue, des meurtres sous contrat, de la prostitution, du vol à grande échelle, des armes et CHAQUE FOIS APPORTERA UN GRAND NOMBRE DE DROGUES PAR L'OPÉRATION TYRUS, LE CIC [Captain in Command] DOIT ÊTRE EN CHARGE DE LE DISTRIBUER, LE DON ET LE DD1 [vice-président] DOIVENT TOUJOURS RESTER COUVERTS, tout ce qui est imaginable<sup>45</sup>. »

Avant de rappeler l'importance de la clandestinité et du secret :

« Il est bon pour certains frères de rester sous couverture sans appliquer l'image et nous donnons à ces frères les responsabilités de projets spéciaux sans que personne ne sache qu'ils font partie de Maphites. CES FRÈRES INFILTRÉS DOIVENT ÊTRE TRÈS BIEN PAYÉS PARCE QU'ILS TRAVAILLENT COMME INFORMATEURS POUR GUDPHADA [l'entité divine invoquée par les Maphites], ILS SONT NOS YEUX<sup>46</sup>. »

A l'inverse, d'autres confraternités ont renoncé à avoir une présence publique. Au cours du rite d'initiation de la Supreme Eiye, l'une des rares confraternités à ne pas s'être dotée d'association, le serment des membres insiste particulièrement sur l'allégeance aux quatre points cardinaux de la « SADB » : Secrecy, Autocracy, Discipline and Brotherhood (Secret, Autocratie, Discipline et Fraternité)<sup>47</sup>.

## **Des organisations mettant en relation différents mondes sociaux**

Malgré l'interdiction dont elles font l'objet, pour leurs membres, ces sociétés ne peuvent être réduites à des organisations criminelles et jouent des rôles différents. Pour un ancien élève et enseignant à l'Uniben<sup>48</sup>, les motivations de leurs membres auraient progressivement changé dans les années 1980. Selon lui, une partie des enfants des élites d'Edo se seraient détournés des organisations secrètes traditionnelles, telle la société Ogboni, jugées trop contraignantes et moralement exigeantes. Ne pouvant y être initiés, ils auraient rejoint des groupes étudiants, qui se présentent comme ceux d'une nouvelle génération tout en s'appropriant certains rituels traditionnels<sup>49</sup>. C'est à cette période que, sur le campus de l'université, les confraternités auraient commencé à se doter d'armes automatiques et à se comporter comme des gangs, notamment sous l'influence d'hommes politiques. Plusieurs étudiants auraient alors intégré les confraternités pour obtenir une protection :

---

<sup>45</sup> *Green Bible*, pp. 3-4. Souligné dans le document.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>47</sup> Serment d'initiation transmis par un informant local.

<sup>48</sup> University of Benin, située à Benin City.

<sup>49</sup> De plus amples recherches sont nécessaires sur la circulation de ces pratiques.

« Les confraternités sont devenues un instrument, y compris pour les plus faibles, elles ont commencé à contrôler le campus, les filles, à extorquer des étudiants. En tant que membre, vous aviez le pouvoir avec vous et ne pouviez pas être poursuivi par la police, il devenait coûteux pour eux de vous prendre<sup>50</sup>. »

Les membres des confraternités qui ont été formés à l'université à ses côtés sont aujourd'hui politiciens, hommes d'affaires ou avocats, mais maintiennent leurs affiliations pour se retrouver entre eux et avoir accès à différents milieux sociaux et générations. Ainsi, pour l'un de ses membres installé en France, la Black Axe est « une puissante association travaillant pour l'amélioration de la condition des Noirs », dont il parle de façon ouverte et parfois menaçante et qui lui permet de recevoir le soutien d'autres membres<sup>51</sup>. De son côté, une femme ayant appartenu aux Blue Queens de Benin City, la branche féminine de la Eiyé Confraternity, souligne combien l'entrée dans ce groupe lui a permis « de devenir quelqu'un, de rencontrer des gens de pouvoir ». Elle en parle comme d'un cercle qui la protégeait et lui fournissait des opportunités, en particulier amoureuses ou matrimoniales, et ce malgré le fait que les sous-groupes féminins sont toujours subordonnés aux masculins<sup>52</sup>.

Pour un membre de la Black Axe de Benin City qui n'est pas allé à l'université, en revanche, les logiques d'entrée sont différentes. Le sienne s'est faite dans la continuité de son activité délinquante. Les autres membres de la confraternité qu'il fréquente sont « chauffeurs de bus, ouvriers, vendeurs de marché ou "Yahoo boys"<sup>53</sup> ». Ils se retrouvent une fois par semaine dans un bar et ont mis en place une forme de tontine qui permet à chacun d'emprunter en cas de besoin, une pratique qui met en lumière le rôle de la solidarité dans les confraternités. Non pas que celles-ci l'organisent directement, mais elles contribuent à la sceller entre les membres. Cette pratique de la tontine serait aussi courante en Europe. Selon cet informant, les rencontres entre membres s'inscrivent dans une forme de routine liée au territoire dans lequel il passe le plus clair de son temps et sur lequel il opère<sup>54</sup>.

## Les confraternités disposent de modes opératoires et de structures hétérogènes

Chaque confraternité dispose de structures, fonctions et organisations spatiales différentes. Les organigrammes présentés ci-dessous sont des idéaux-types. S'ils sont affirmés par les confraternités, on verra qu'ils ne structurent pas les relations entre membres et semblent largement mis à mal par leurs expansions en Europe. Ils éclairent néanmoins les rôles variables des rituels, activités magiques qui mériteraient d'être étudiées plus en détail pour chaque confraternité.

---

<sup>50</sup> Entretien, décembre 2017.

<sup>51</sup> Entretiens, avril et mai 2019.

<sup>52</sup> « Les filles sont sous l'autorité des garçons. Les Blue Queens sous Eye, et le Black Bra sous Aye. Ils prennent leurs ordres de la tête, le chef de la zone. La plupart d'entre eux ont une petite amie parmi les Queens. »

<sup>53</sup> Les Yahoo boys sont à l'origine des *scams* (escroqueries) et des fameuses arnaques en ligne promettant à des inconnus le versement de millions de dollars, mais aussi de fausses offres de services et factures qu'ils envoient à des entreprises, notamment en se faisant passer pour d'autres entités.

<sup>54</sup> Entretien, décembre 2017.

#### • **Supreme Eiye**

Il ressort des entretiens menés à Benin City en 2017 et de documents internes que l'organisation de la Supreme Eiye repose sur des *nests*, ou nids, certains membres se voyant octroyer des titres qui leur garantissent un « droit » sur ces nids, à la façon d'une charge. Chaque nid appartient à un forum et est dirigé par :

- un *Ibaka*, chef spirituel rendant compte au conseil international ;
- un *Ostrich*, en charge des combats et des activités extérieures ;
- un *Fly Commandant* assumant des fonctions d'adjoint ;
- un *Peka*, trésorier responsable de la tenue des livres de comptes et des cotisations ;
- un *Parrot*, qui « chante » et est responsable de certains rituels, de la communication et de l'information des membres ;
- et enfin deux *Doves*, qui veillent sur la sécurité du nid et de ses membres : l'*Intelligent Dove* protège l'*Ibaka*, l'*Infantry Dove* le nid ; leurs noms et fonctions sont tenus secrets, et ils seraient aussi responsables des relations avec d'autres confraternités.

#### • **Black Axe**

La Black Axe est découpée en zones géographiques dirigées par le National Body, lui-même constitué de différents conseils, un dispositif qui a été analysé notamment par Uche Tobias<sup>55</sup>. Chaque zone comporte un Zonal Council of Elders réunissant les anciens chefs de zone, un conseil exécutif et un chef de zone chargé des opérations :

- le *Zonal Head* supervise les membres ;
- le *Chief Priest* le seconde : il prépare les cérémonies de *jollification* pour les combats et les rencontres et fortifie spirituellement les membres ;
- le *Butcher* est le numéro 3 : il est en charge de la violence et de la discipline des membres ;
- l'*Eye* est le secrétaire et adjoint ;
- l'*Ihaze* est le trésorier ;
- le *Cryer* est en charge de la communication.

#### • **Maphite**

La constitution de cette confraternité a été renouvelée en 2017, et la *Green Bible* dédie une section entière à son organisation (pp. 9-15). Intitulée « The supreme power structure of Maphite », elle est divisée en six articles (1. Supreme commander ; 2. Objectives and by law of GCA familles ; 3. Regimental captains ; 4. Functions and qualities of a lieutenant ; 5. Family soldiers ; 6. Discipline and conduct) et donne à voir une structure plus militaire et verticale, organisée de manière géographique. Cette structure serait inspirée de celle de l'armée et comporterait trois grades d'avancement. Selon une source, elle serait le reflet de l'influence

---

<sup>55</sup> <https://nbn147watch.com/nbn-structure/>.

d'anciens mercenaires actifs pendant la guerre du Biafra (1967-1970) qui auraient été liés aux fondateurs de la confraternité :

- le président, aussi appelé *Presidion*, et le vice-président sont au sommet de l'organisation internationale, mais rendent compte à plusieurs conseils désignés comme le Supreme Maphite Council, dont ils font partie ;

- les généraux sont en charge des régions, appelées chapitres ou forums ;

- les *captains* (Captain In Command) sont responsables de l'organisation de leur famille, parfois localisée au niveau d'une ville mais pouvant en coordonner plusieurs, ou plusieurs membres à l'échelle d'un pays entier ; ils doivent rendre compte au général au-dessus d'eux. Par exemple, les Maphites disposeraient en Italie de quatre familles, la Vaticana, la Roma, la Latino (Piémont, Ligurie, Lombardie), une famille en Sicile pour le sud du pays, mais de seulement trois familles en France, dont deux actives dans la région parisienne ;

- les *lieutenants* gèrent les différentes activités des villes et des *ranchs* (sous-régions) ; ils sont secondés par les *sergeants*, avec au-dessous d'eux des « soldats » ;

- chaque famille disposerait d'un conseil, et déléguerait les fonctions de *checker*, ou caissier, à des membres spécifiques.

## DES EXPANSIONS MARQUÉES PAR LE CONTEXTE MIGRATOIRE EUROPÉEN

### Les migrations nigérianes en Europe

L'expansion des confraternités en Europe est indissociable de la clandestinité et de la précarisation des trajectoires migratoires des Nigériens depuis la fin des années 2000. Celles-ci ont été peu étudiées. Au Royaume-Uni, ancienne puissance coloniale, la présence d'étudiants demeurés dans le pays après leurs études a donné lieu à l'émergence d'une classe moyenne britannique d'origine nigériane<sup>56</sup>. A cette migration s'est ajoutée dans les années 1970 celle liée à la guerre du Biafra<sup>57</sup>, présente également en France. A partir de 1986, les programmes d'ajustement structurel et les interventions du FMI ont provoqué une nouvelle vague migratoire, liée à la paupérisation croissante d'une partie de la population, notamment de la classe moyenne urbaine. Les chercheurs ont souligné le rôle des imaginaires de prospérité associés à l'Europe dans ces migrations<sup>58</sup>, tout en montrant comment les diasporas déploient des stratégies économiques d'insertion qui reposent

---

<sup>56</sup> Pamela Jennifer Kea, « Reproducing middle-class subjectivities : Educational migration, transnationalism, and British Nigerian youth », *Africa Today*, 66 (3-4).

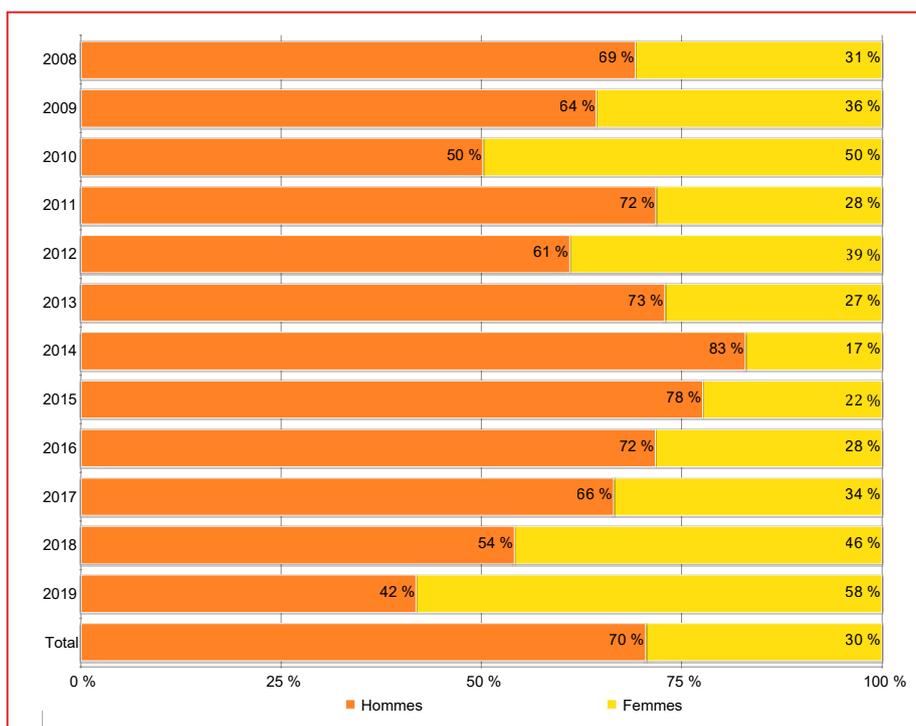
<sup>57</sup> Sebastian Okechukwu Onah et Johan Leman, « Cosmological and religious fundamentals among Igbo immigrants in Belgium : The way out of segregation », *Social Compass*, 52 (4), 2005, pp. 513-527.

<sup>58</sup> Paul Obi-Ani, Ngozika Anthonia Obi-Ani et Mathias Chukwudi Isiani, « A historical perspective of Nigerian immigrants in Europe », *Cogent Arts & Humanities*, 7 (1), 2020.

sur la mobilité et les circulations commerciales avec le Nigeria<sup>59</sup>. Mais, sur les hommes nigériens arrivés en Europe entre les années 2000 et 2020 en traversant la Méditerranée pour rejoindre l'Espagne via le Maroc, ou l'Italie via la Libye, les enseignements de cette littérature se révèlent limités. C'est d'autant le cas que, selon les termes d'une figure de la communauté associative igbo de Paris venue en France après la guerre du Biafra pour étudier, ces nouveaux arrivants constitueraient une « communauté distincte » : ils n'auraient pas de contact avec les populations nigériennes déjà présentes dans plusieurs pays, sinon à travers les réseaux de certaines Eglises évangéliques, et s'organiseraient surtout autour des associations régionales d'Edo.

En l'absence de travaux plus précis sur ce phénomène migratoire récent, les données statistiques d'Eurostat sur les demandes d'asile que nous avons pu extraire mettent en lumière deux dynamiques. Ces données nous semblent dignes d'intérêt : tous nos informants en France et Italie – hommes et femmes – ont eu recours à des demandes d'asile<sup>60</sup>. L'Italie est, sur la période 2008-2019, le premier pays de demandes d'asile pour les Nigériens en Europe, suivi de l'Allemagne, de la France, du Royaume-Uni et de la Suisse.

**Figure 1**  
**Primo-demandeurs d'asile en Italie, par sexe, 2008-2019**



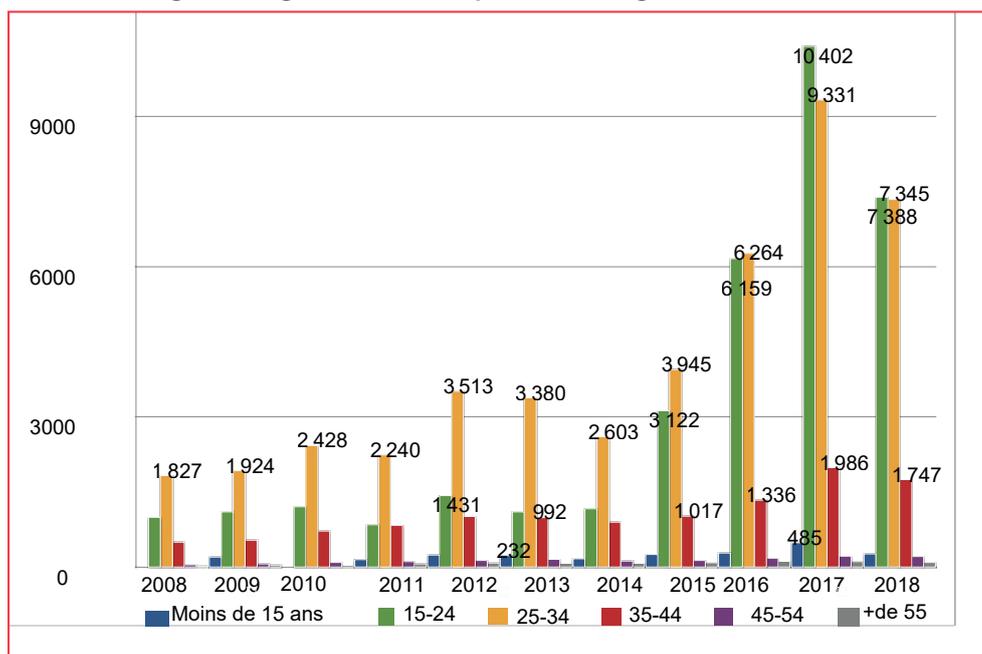
Source : Eurostat ; auteur : Corentin Cohen.

<sup>59</sup> Joris Shapendonk, « From transit migrants to trading migrants : development opportunities for Nigerians in the transnational trade sector of Istanbul », *Sustainability*, 5 (7), 2013, pp. 2856-2873.

<sup>60</sup> Un demandeur d'asile est défini par Eurostat comme « une personne ayant introduit une demande de protection internationale ou ayant été incluse dans cette demande en tant que membre de la famille au cours de la période de référence ». Tous les informants rencontrés ont eu recours à ces procédures une fois arrivés en Europe.

Parmi les demandeurs d'asile nigériens arrivés en Europe entre 2008 et 2018, les hommes représentaient en Italie une nette majorité – environ trois quarts des demandes entre 2013 et 2016. Cette proportion se retrouve dans certains pays comme l'Allemagne, alors qu'en France la répartition indique une faible majorité féminine, et au Royaume-Uni une quasi-parité. Ces données mettent aussi en lumière le rajeunissement de la migration nigérienne. Auparavant plutôt le fait d'individus entre 25 et 34 ans, elle est marquée à partir de 2014 par l'arrivée de jeunes entre 15 et 24 ans, en âge d'être scolarisés ou d'étudier au Nigeria, ainsi que par la forte augmentation des moins de 15 ans entre 2014 et 2017.

**Figure 2**  
Immigration nigérienne en Italie, par classe d'âge et année, 2008-2018



Source : Eurostat ; auteur : Corentin Cohen.

## Les trajectoires migratoires des hommes nigériens

Les entretiens avec des hommes nigériens en France entre 2018 et 2021 nous éclairent sur les parcours de ces migrants. Tous sont arrivés en Europe entre 2012 et 2017. La plupart sont nés dans des villages des alentours de grandes villes comme Benin City (Edo State), Warri (Delta State) Onitsha (Anambra State), Aba et Oweri (Imo State), et aucun ne dispose d'un niveau d'éducation qui dépasse le secondaire ; ils ont été serveurs, chauffeurs de taxi, employés dans des commerces ; certains sont issus de la classe moyenne de ces villes, d'autres ont grandi dans des zones rurales avant de les rejoindre pour trouver du travail. Ils décrivent plusieurs moteurs de migration : l'absence de perspective d'avenir, des salaires insuffisants, et la pression des familles, parfois en situation de paupérisation. Ils ne parlaient ni italien ni français à leur arrivée en Europe.

Ces hommes ont souvent dû segmenter leurs migrations. Ils auraient ainsi payé entre 400 000 et 2 millions de nairas (soit entre 800 et 4 000 euros) pour rejoindre la Libye. Venus directement du sud du Nigeria, ils ont passé plusieurs semaines à Agadez, au Niger, ou dans le sud de la Libye, notamment à Sebha, puis quelques semaines ou mois dans des camps informels sur le littoral libyen, travaillant alors fréquemment dans le secteur du BTP. Beaucoup ont subi des violences, et certains ont été pris en otage et ont été contraints de faire appel à leur famille pour payer une rançon aux forces de sécurité. D'autres ont dû travailler pour rembourser ces « dettes » et n'ont été relâchés qu'après plusieurs mois de travail forcé. Les segmentations permettent à ceux qui ont le moins d'argent ou qui ont dépensé tout leur pactole sur la route de pouvoir payer un autre réseau de passeurs – qui leur proposent de faire la traversée de la Méditerranée pour un prix qui varie entre 100 et 300 euros. Une fois arrivés en Italie, certains cherchent à rejoindre des membres de leur famille ou des connaissances qui ont parfois facilité leur venue, ce qui explique que beaucoup se dirigent directement vers des villes européennes de petite taille. Un grand nombre de ces hommes semblent traumatisés par ces voyages, que ce soit à cause des violences qui les ont jalonnés, de leur traversée éprouvante du désert puis de la Méditerranée, ou des conditions de vie dans les camps italiens.

En vertu de la procédure dite de Dublin qui impose que les dossiers de demandes d'asile soient traités dans le pays d'arrivée en Europe, la plupart de ces hommes ont été enregistrés biométriquement en Italie ou en Grèce, et ont donc déposé dans ces pays une première demande d'asile dont ils ne comprennent pas les ressorts. En Italie, certains ont été incités à solliciter une protection humanitaire, jusqu'à ce que ce titre soit annulé par Matteo Salvini en 2018, les condamnant dès lors à la clandestinité. Ces hommes se tiennent souvent à l'écart des dispositifs sociaux. Ne maîtrisant pas les processus administratifs, ils reproduisent les stratégies et les approches de leurs congénères. Leur précarité les expose inévitablement à des escroqueries. Comme les femmes victimes de traite, certains se retrouvent à devoir donner de l'argent à des « conseils » qui leur promettent un visa ou une protection en échange de plusieurs centaines d'euros.

Ainsi, lors de leurs demandes d'asile, la plupart ont répété des récits biographiques qui résonnent avec l'actualité médiatique et le regard des Européens sur le reste du monde. Au début des années 2000, certains disent être d'anciens enfants-soldats de la Sierra Leone, ou se présentent comme Congolais, Soudanais ou Somaliens<sup>61</sup>. D'autres mettent en avant leur homosexualité : ils déclarent alors avoir été « initiés » par des prêtres ou des Occidentaux, puis être devenus « addicts », selon les termes stéréotypés de nombreux témoignages consultés, arguant de menaces qui font écho aux persécutions et violences que subissent effectivement les personnes et communautés LGBT au Nigeria. Plus récemment, des hommes disent avoir été victimes d'attaques perpétrées par des Peuls. Mais la majorité des demandes d'asile déposées jouent de la multiplication des discours sur les confraternités. La plupart des hommes interrogés affirment ainsi avoir refusé d'être initiés dans une confraternité ou une société secrète (Ogboni en particulier, parfois Black Axe). Ils racontent qu'à la suite du décès de leur père ils ont été enrôlés de force, puis, après des persécutions ayant causé

---

<sup>61</sup> Paul Obi-Ani, Ngozika Anthonia Obi-Ani et Mathias Chukwudi Isiani, « A historical perspective of Nigerian immigrants in Europe », art. cité, p. 9.

la mort d'un proche, frère ou oncle, ont décidé de fuir leur ville d'origine pour se rendre en Europe. Ces récits nourrissent le sentiment d'une expansion des confraternités parmi certains travailleurs sociaux ou agents des services d'asile.

### **Une précarisation administrative interdisant l'accès à des emplois légaux**

Pour tous les demandeurs d'asile interrogés, la principale difficulté, à leur arrivée en Europe, tient à la nécessité de devoir mettre en œuvre des stratégies de contournement des obstacles légaux à leur survie, dans un contexte où ils sont la plupart du temps criminalisés et exclus des dispositifs d'aide sociale. Certains ont pu s'en sortir grâce à des emplois informels. Leurs premiers contacts avec des employeurs aux abords des camps de réfugiés, ou dans les champs du sud de l'Italie, ont souvent été marqués par le racisme. Recrutés comme saisonniers, ces hommes ont circulé entre les Pouilles et l'Emilie-Romagne au gré des périodes de récoltes, parfois pendant plusieurs années. D'autres ont mendié dans le centre de Naples ou dans des villes du nord de l'Italie. Ayant été enjoins de quitter le territoire à la suite du refus de leur demande d'asile, la plupart ont rejoint d'autres pays d'Europe. Ainsi, tous les hommes interrogés ont à nouveau déposé des demandes d'asile en France, puis formulé un recours, avant d'envisager une nouvelle expérience dans un autre pays européen. Ces hommes circulent souvent pendant plusieurs années entre différents pays, empruntant parfois de l'argent auprès de proches pour financer un nouveau voyage.

Cette précarité et cette irrégularité administrative ont des implications directes sur les stratégies d'insertion adoptées. Elles les empêchent d'ouvrir un compte bancaire et les rendent dépendants de membres de la diaspora déjà insérés légalement, notamment de femmes nigérianes. A leur arrivée en France, quelques mois ou plusieurs années après leur arrivée en Italie, certains obtiennent parfois un premier emploi dans un salon de coiffure. Commencant comme rabatteurs de clients ou distributeurs de flyers, quelques-uns deviennent alors coiffeurs ou barbiers, voire parviennent à se faire embaucher en contrat à durée déterminée comme vendeurs ou coiffeurs, payant dès lors l'impôt sur le revenu.

Dans le même temps, ces hommes ont cherché à disposer de documents d'identité pour pouvoir travailler. Certains se sont alors tournés vers des intermédiaires qui ont développé une activité dans la « location » de pièces d'identité en échange de montants pouvant aller de 20 à 50 % des salaires reçus. En France, ces intermédiaires travaillent en lien avec plusieurs secteurs qui, selon mes informants, « ferment les yeux » sur les fraudes, notamment « les photos et dates de naissance qui ne correspondent pas ». Le secteur de la sous-traitance d'entretien et de nettoyage en est un. Nombre de personnes interrogées mentionnent alors des établissements hôteliers et des immeubles de bureaux dans le quartier d'affaires de La Défense à Paris, autour des aéroports du Bourget et de Roissy-Charles-de-Gaulle. Dans certains cas, des chaînes d'hôtels embauchent directement des migrants avec de faux papiers. Les agences d'intérim du BTP sont un autre secteur pourvoyeur d'emplois. Enfin, certains fast-foods sont connus pour avoir recours à cette main-d'œuvre, notamment en région parisienne. Plusieurs auraient ainsi de nombreux postes d'employés « fantômes », occupés par différents hommes enregistrés sur

un même document. Ces établissements recherchent du personnel acceptant de travailler en dehors des horaires déclarés, après la fermeture, ou le matin avant l'ouverture du restaurant. Pour tous les hommes rencontrés, ces emplois permettent d'échapper à la rue et font partie des « bons plans » qui se repassent entre proches, se cumulent pendant quelques années et sont vus comme stabilisants.

## Des implantations sous contrainte

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'implantation et le rôle des confraternités en Europe, où cet afflux de main-d'œuvre constitue un terreau de recrutement pour des activités illégales ou informelles dont essaient de tirer parti leurs membres. Certains seraient ainsi installés en Europe depuis les années 1980, mais l'organisation de zones ou de chapitres s'est faite de manière dispersée et incontrôlée au début des années 2000.

Toutes les confraternités nigérianes n'ont pas les mêmes trajectoires d'internationalisation. Celles du sud-est du pays, comme les Icelanders et les Greenlanders ou la Klansmen Konfraternity, sont marquées par leurs associations aux groupes rebelles du Delta du Niger et, à l'exception des Supreme Vikings, semblent peu présentes en Europe, contrairement aux confraternités Black Axe, Supreme Eiye et Maphite nées dans les universités du sud-ouest du pays. Comme pour d'autres organisations, leur développement n'a pas été planifié<sup>62</sup> ; il s'est fait au gré des installations de leurs membres. Ainsi, en 2001, la Black Axe aurait disposé aux Pays-Bas de trois groupes différents dont les membres n'étaient pas en relation entre eux. Ces groupes étaient en concurrence pour l'« ouverture » et la chefferie de la zone « Holland », réalisée en 2002<sup>63</sup>. De la même manière, des enquêtes sur les confraternités Eiye et Maphite en Italie révèlent que les « familles », en particulier celle dite « Vaticana », ont été créées à Rome au début des années 2010 pour mettre fin aux litiges entre les membres du forum national italien. A la même période, Eiye aurait multiplié les nids, comptant plus d'une vingtaine de zones en Italie dès la mi-2010. Le même phénomène se serait produit en France, avec de fortes rivalités entre familles et membres de chapitres. La première zone des Maphites en Europe aurait d'abord été créée à Londres en 2009 avec, selon son fondateur, « 27 membres, dont seulement quatre venaient aux réunions », avant que ce dernier ne structure la famille et ne procède à son « enregistrement », créant ainsi officiellement un « couvent »<sup>64</sup>.

Si les modalités de ces ouvertures à l'étranger varient d'une confraternité à l'autre, dans chacune les membres sont censés payer une taxe d'enregistrement pour être reconnus. Ils s'engagent dès lors à respecter les règles de l'organisation, qu'ils peuvent solliciter pour arbitrer les différends ou accéder à des services en échange de paiements. Comme les confraternités au Nigeria ne parvenaient pas à contrôler les enregistrements de leurs nouveaux membres,

---

<sup>62</sup> Federico Varese, « How mafias take advantage of globalization : The Russian mafia in Italy », *The British Journal of Criminology*, 52 (2), mars 2012, pp. 235-253.

<sup>63</sup> Entretien, avril 2021.

<sup>64</sup> Echange enregistré puis cité dans un dossier judiciaire.

elles ont rapidement mis en place des registres internationaux afin de les maîtriser et de pouvoir en tirer les bénéficiaires. Puis, à défaut de pouvoir contrôler les recrutements, elles ont interdit l'enrôlement de nouveaux membres. Cela aurait été le cas dès 2010 pour la Black Axe, qui autorise le recrutement de seulement quinze individus par an en Hollande<sup>65</sup>. La plupart des zones de la Supreme Eiyé et de la Black Axe en Europe n'étaient toujours pas autorisées en 2020 à recruter et doivent attendre les rencontres internationales ayant lieu tous les deux ans pour pouvoir intégrer de nouveaux membres. Tandis que la nouvelle constitution adoptée par les Maphites en 2017 précise que tous les chapitres européens de l'organisation sont « encore » interdits de recruter en Europe, et que la convention de 2018 a confirmé l'adoption de règles forçant les chapitres internationaux à déposer des listes de membres et de cadres<sup>66</sup>. Selon un analyste ayant eu accès à des listes internes de membres et à des livres de comptes en Espagne, 90 % des personnes affiliées à la Black Axe enregistrées dans le pays auraient été « baptisées » au Nigeria<sup>67</sup>.

Ainsi, à rebours des discours sur l'expansion des confraternités en Europe, parmi la vingtaine de Nigériens demandeurs d'asile interrogés à ce sujet en France, seuls deux, initiés avant leur venue en Europe, en seraient membres, et un troisième travaille pour des membres de confraternités. Sa trajectoire est révélatrice de la manière dont ces dernières ont su tirer parti de cet afflux d'hommes nigériens en situation précaire. Une fois arrivé en France, après un an passé en Italie, cet homme a commencé à travailler dans un salon de coiffure appartenant à un membre d'une confraternité. Grâce à ses compétences de graphiste, et toujours de manière informelle, il a été sollicité peu de temps après pour réaliser des flyers pour le salon, puis pour créer les affiches des concerts organisés par un membre historique de la confraternité. Comme de nombreuses figures des confraternités en Europe, cet homme se présente comme DJ et producteur de musique. Ses affiches de fêtes sont parfois marquées de symboles ou de références à la confraternité, au sein de laquelle il a occupé une responsabilité internationale. Pour cet informant, il n'est pas question de rejoindre la confraternité, mais plutôt de profiter de la manne drainée par les activités de certains de ses membres, tout en multipliant les jobs qui lui permettent de faire vivre sa famille.

Ces fêtes semblent faire l'objet d'un investissement symbolique important, à la fois parce qu'elles dessinent un espace de sociabilité au sein duquel les différentes confraternités se rencontrent (et se bagarrent, parfois entre bandes d'une même confraternité), mais aussi parce qu'elles font l'objet de condamnations morales. Elles sont souvent vues comme encourageant le *hustling* (la prostitution) et les activités illégales liées à la rue, participant à la formation d'imaginaires de réussite<sup>68</sup>.

---

<sup>65</sup> Entretien, mai 2021.

<sup>66</sup> Documents internes.

<sup>67</sup> Entretien, avril 2021.

<sup>68</sup> Entretiens avec des hommes nigériens et des victimes de traite en France, 2017-2019.

## Le rôle des hommes et des confraternités dans l'économie de la traite : la fin des madames ?

L'organisation de la traite à des fins d'exploitation sexuelle offre des opportunités à des hommes à la recherche de moyens de survie et à des membres de confraternités et madames en quête de sous-traitants. La littérature sur la traite nigériane s'est surtout intéressée aux stratégies d'emprise qu'elle met en œuvre, la décrivant comme une activité essentiellement féminine, organisée autour de la figure des madames et des *jujus* (grigris) traditionnels, qui feraient peser sur les filles qui en sont victimes une menace de mort en cas de rupture de leur serment. Plusieurs travaux récents ont montré cependant que la traite repose sur une forme de contractualisation héritée de l'esclavage et de la pratique du prêt sur gage<sup>69</sup> et qu'elle doit être analysée en prenant en compte le rôle qu'y jouent les femmes, souvent réduites à celui de « victimes » passives<sup>70</sup>, mais aussi les imaginaires de réussite sociale et les pressions familiales qui façonnent les stratégies migratoires<sup>71</sup> dans un contexte de vulnérabilité socio-économique<sup>72</sup>. En réalité, les réseaux d'exploitation de la prostitution nigériane s'appuient sur une diversité d'acteurs : des clubs de femmes<sup>73</sup>, des pasteurs et divers acteurs religieux<sup>74</sup>, des hommes bénéficiant de rentes en échange de promesses de mariage<sup>75</sup>.

Des membres de confraternités participent aussi à ces réseaux. Pour une ancienne victime de traite, cette implication renvoie d'abord à l'utilisation des confraternités par les madames : « la plupart des hommes qui amènent des filles [...] sont neutres, ils n'ont pas de relations avec les confraternités, ça fait partie de leurs activités », même si « la plupart des madames utilisent des membres de confraternités, soit pour surveiller le "bois" [ici celui de Vincennes], ou une personne en particulier ». Mais, comme le révèlent les dossiers judiciaires, ces affiliations ne sont pas toujours connues des victimes. Cela crée un biais que plusieurs recherches, en se focalisant sur des entretiens avec les victimes, ont reproduit. Une victime de traite peut-elle avoir des liens avec différentes confraternités ?

« Oui, c'est possible, parce qu'elle ne sait pas ce qu'elle fait. Une madame aura un frère dans la confraternité, la fille ne sait pas que sa madame est au courant que le garçon qu'elle fréquente est d'une autre confraternité, et la fille ne le saura pas non plus, elle sort avec le gars. Il y aura une bagarre<sup>76</sup>... »

---

<sup>69</sup> Laurent Fourchard, « Prêt sur gage et traite des femmes au Nigeria, fin XIX<sup>e</sup>-années 1950 », in Bénédicte Lavaud-Legendre (dir.), *Prostitution nigériane, entre rêves de migration et réalité de la traite*, Paris, Karthala, 2013.

<sup>70</sup> Irene Peano, « Migrant Nigerian women in bonded sexual labour. The subjective effects of criminalisation and structural suspicion, beyond the trafficking paradigm », *Africa e Mediterraneo*, 79, 2013.

<sup>71</sup> Elodie Apard, Precious Diagboya et Vanessa Simoni, « "La prostitution, ça ne tue pas !" Projets d'ascension sociale familiale dans le contexte de la traite sexuelle (Nigeria-Europe) », *Politique africaine*, 159 (3), 2020, pp. 51-82.

<sup>72</sup> Erlend Paasche, May-Lenn Skilbrei et Sine Plambech, « Vulnerable here or there ? Examining the vulnerability of victims of human trafficking before and after return », *Anti-Trafficking Review*, 10, 2018, pp. 34-51.

<sup>73</sup> « United we (net)work : An online and offline analysis of Nigerian Women's clubs », *IFRA-Nigeria Working Papers Series*, 58, mars 2019.

<sup>74</sup> Corentin Cohen et Precious Diagboya, « Le rôle des acteurs religieux dans la traite d'êtres humains entre le Nigeria et l'Europe », *Sciences Po-CERI, Observatoire du religieux, bulletin* 18, 2018.

<sup>75</sup> Omoregie Pat Iziengbe, « The economy of international prostitution in Benin and the place of the "Purray Boys" », *IFRA-Nigeria Working Papers Series*, 34, juillet 2017.

<sup>76</sup> Entretien, novembre 2017.

Une première forme d'implication a été mise en lumière en France dans plusieurs dossiers judiciaires, notamment celui des Authentic Sisters, dont on a vu qu'il a révélé des alliances entre des madames et leurs maris (qui servaient de souteneurs, menaçant ou agressant les victimes et les familles ne payant pas les dettes de traite). Dans cette affaire, le principal mis en cause ainsi que ses associés et hommes de mains étaient tous affiliés à la Supreme Eiyé et travaillaient ensemble. Mais les membres de confraternités semblent surtout agir en qualité de sous-traitants. Les victimes de traite, en effet, sont considérées comme des « matières premières » : elles ne sont pas forcément exploitées directement par les bénéficiaires et propriétaires de leurs dettes. Ces derniers (désignés parfois comme des « sponsors ») peuvent se trouver à la toute fin de la chaîne de valeur<sup>77</sup>. Ils résident souvent au Nigeria, ne sont pas toujours connus des victimes, emploient plusieurs madames et individus qui servent de placeurs et génèrent les revenus promis.

La gestion de la prostitution au quotidien repose donc sur la sous-traitance de tâches à une pluralité d'acteurs, qui les facturent individuellement ou y sont intéressés. Comme pour des produits financiers ayant différentes perspectives de rendement, les dettes des victimes peuvent être échangées ou partagées. Grâce aux tontines, certaines victimes peuvent mener en même temps leurs activités et lever de l'argent collectivement pour faire venir des femmes qui travailleront pour elles, accélérant ainsi le remboursement de leurs dettes. Le tableau ci-après ne représente pas toutes les transactions ni ne rend compte de manière exhaustive du modèle de la traite, mais donne à voir l'ensemble des activités qui s'avèrent nécessaires à l'extraction d'une dette. Bien que la traite nigériane soit souvent décrite dans la littérature comme féminine, du fait de l'intérêt de celle-ci pour la figure de la madame, son économie repose sur une main-d'œuvre masculine. Elle représente donc une ressource pour des personnes à la recherche de revenus ou les membres de confraternités. Plusieurs entretiens et dossiers judiciaires montrent que le cumul de ces activités permet une forme de stabilisation économique et peut aller jusqu'à un enrichissement.

Ainsi, dans une affaire jugée à Lyon, un pasteur évangélique, assisté de dix Nigériens, organisait les tournées d'un faux groupe de musique, le « Victorious Gospel Band », pour faire venir des femmes en Europe. Des sous-traitants géraient au quotidien la prostitution de ces femmes : ils assuraient la réparation des vingt vans utilisés et leur mise à disposition, les activités de surveillance et des transferts de fonds, etc., réussissant à gagner suffisamment d'argent avec les services qu'ils offraient pour développer leurs propres activités de proxénétisme. Plusieurs ont ainsi profité de leur position pour faire venir des prostituées du Nigeria, se constituant un « capital » de plusieurs jeunes femmes travaillant avec eux, ou pour eux via d'autres sous-traitants.

---

<sup>77</sup> Entretiens avec des victimes, Paris, 2018-2019.

**Tableau 1**  
**Transactions autour des activités de traite à des fins d'exploitation sexuelle<sup>78</sup>**

Recrutement et établissement de la dette	Voyage vers l'Europe	Activités de prostitution en Europe
Recrutement de femmes via des intermédiaires rémunérés.	« Troleys » et accompagnement des femmes au Nigeria.	Fourniture d'un logement avec électricité et nourriture.
Prestation de serment auprès d'un temple traditionnel donnant lieu à un paiement pour service et parfois à un intéressement sur la dette.	Intermédiaires facilitant les traversées des frontières, paiements des douanes et forces de police.	Paiement d'un intermédiaire qui surveille et protège les activités de prostitution.
Acquisition de passeport, de documents originaux ou contrefaits pour le voyage via des intermédiaires spécialisés et des pots-de-vin.	« Connexions houses » dans certaines villes (Agadez, Sebba) et accompagnements, surveillances locales.	Paiement d'intermédiaires pour la collecte d'argent de la prostitution et leurs transferts.
Eventuelle obtention d'un visa et versement d'un pot-de-vin dans un consulat européen.	Paiement d'un passeur ou accompagnement juste avant la traversée depuis la Libye.	Location de places de parking, de vans et/ou d'emplacements de prostitution avec les « frais » associés.
Transfert en transports publics vers une maison où les victimes sont regroupées, par exemple dans les environs de Lagos.	En Italie ou en Grèce, sortie ou fuite du camp et contournement de l'enregistrement biométrique via des pots-de-vin aux forces de police.	Paiement intermédiaire financier pour le transfert d'argent, via Money Gram & Western Union ou « euro to euro », système informel.
	Logistique du voyage pour rejoindre la ville de prostitution en Europe avec un accompagnement à chaque étape.	Blanchiment des gains.
	Accompagnement pour les enregistrements de demandes d'asile et rendez-vous médico-sociaux.	Racket de victimes.
	Achat d'un récit écrit de demande d'asile.	Escroqueries aux faux documents ou arnaques en ligne

Source : Corentin Cohen.

L'appartenance à une confraternité semble jouer un rôle dans l'accès à ces réseaux : du fait des relations de confiance qu'elle facilite, les membres d'une même confraternité peuvent se sous-traiter et se vendre des services entre eux. Néanmoins, l'argent généré par la prostitution ne circule qu'entre les membres, et non via ou vers l'organisation. Membres de confraternités et policiers interrogés s'accordent tous sur ce point : même dans le cas d'affaires portant sur le transfert et le blanchiment de revenus de la traite vers le Nigeria, aucun gain n'a été reversé à une entité ou à un tiers représentant une confraternité<sup>79</sup>.

<sup>78</sup> D'après des entretiens avec des victimes, des acteurs de ces réseaux et des travailleurs sociaux.

<sup>79</sup> Dossiers judiciaires et entretiens avec des sources policières françaises et hollandaises, 2021.

La confraternité sert de réseau facilitant les interactions entre les membres. Dans une ville de l'est de la France, en 2018, le membre d'une confraternité servait de point d'ancrage à une bande de Nigériens de la même confraternité, arrivés d'Italie avec des femmes dont ils organisaient la prostitution dans la rue et en appartement. Ce membre, qui n'était pas impliqué dans des activités illégales, espérait prendre le leadership du groupe face à un autre membre de la confraternité qui organisait la venue de femmes depuis l'Italie. Après avoir mené ses activités pendant plusieurs mois, et bénéficié d'un partenariat avec le propriétaire d'un salon de coiffure local qui mettait des logements à sa disposition, la bande a finalement disparu du jour au lendemain, probablement pour rejoindre une autre ville.

L'implication croissante de membres de confraternités dans la traite nigérienne leur permet-elle d'organiser le marché de la prostitution ? On constate que l'économie politique de la traite nigérienne s'est transformée au cours des dernières années avec la diminution des dettes et l'évolution de certains coûts, comme ceux de la migration, passés de 8 000 à 10 000 euros pour des voyages par avion avec passeport à la fin des années 2000, à 3 000 ou 4 000 euros pour la route migratoire via le Niger et la Libye, ou via le Maroc. Le montant des dettes, qui pouvait atteindre 50 000 ou 60 000 euros, se situerait désormais aux alentours de 20 000 ou 30 000 euros, témoignant d'un raccourcissement des périodes d'exploitation. Dans le même temps, l'Oba de Bénin, autorité traditionnelle de l'Etat Edo, a condamné en 2018 les serments prêtés devant les temples Ayelala et annulé les dettes contractées par les victimes de traite, contribuant à une diminution de l'emprise des madames sur celles-ci<sup>80</sup>. En outre, avec les restrictions d'accès à la voie migratoire que constituait la Libye du fait de la guerre civile, le nombre de nouvelles arrivantes a diminué depuis 2016. Dès lors, l'enjeu n'est plus de faire venir des femmes du Nigeria, mais plutôt de contrôler la prostitution et d'attirer celles qui souhaitent s'affranchir de leurs madames. Certains membres de confraternités se trouvent donc en rivalité avec ces dernières pour le contrôle des dettes et de l'exploitation de ces femmes<sup>81</sup>, profitant de leur rôle de petit ami ou de partenaire pour essayer de tirer parti des rentes qu'elles génèrent, et éventuellement multiplier les compagnes qu'ils exploitent. Mais cette dynamique ne conduit pas à un bouleversement du marché : les victimes qui ont payé leurs dettes souhaitent rarement poursuivre leurs activités. Par ailleurs, s'il est possible que des femmes tirent parti de stratégies d'alliances matrimoniales, elles peuvent préférer mener leurs activités à leur compte et devenir à leur tour des madames.

### **L'implication des confraternités dans les activités illégales dépend des contextes et des territoires**

En Europe, les confraternités ne peuvent pas parler et mobiliser au nom de la jeunesse. Elles évoluent avec les contraintes des territoires dans lesquelles elles s'inscrivent, où elles ne disposent pas de protections politiques, et agissent souvent au sein de marchés informels ou illégaux préexistants.

---

<sup>80</sup> Entretiens avec des associations de soutien et des services sociaux de différentes villes françaises, 2019-2020.

<sup>81</sup> Entretiens avec des victimes et des travailleurs sociaux en France, 2019-2021.

A Sao Paulo aussi, les trajectoires des hommes nigériens et des confraternités sont indissociables de ce contexte. Nombre de migrants nigériens interrogés entre 2015 et 2018 sont arrivés au Brésil sans visa, via l'Equateur, avec la perspective d'obtenir du travail dans les chantiers de BTP liés à la Coupe du monde de football de 2014 et aux jeux Olympiques de 2016. Mais certains d'entre eux se sont retrouvés dans une grande difficulté financière, sans revenus ni moyens de retourner au Nigeria. Une aubaine pour les confraternités, notamment Black Axe et Maphite<sup>82</sup>, qui ont profité de leur précarité pour organiser des réseaux de recrutement de mules transportant de la cocaïne à des coûts inférieurs à ceux qui se pratiquaient alors<sup>83</sup>. Depuis cette première recherche, le rôle de réseaux d'intermédiaires et de recruteurs nigériens dans le transit de mules depuis l'Amérique latine vers l'Europe via des hôtels et des agences de voyages brésiliens a été mis en lumière. Ces mules, désormais recrutées au Venezuela ou parmi les réfugiés vénézuéliens au Brésil, sortent notamment du pays via la frontière et la ville de Boa Vista (Etat de Roraima), avant de rejoindre par la route la Guyane, puis le Suriname, ou elles ingèrent les drogues avant de repartir vers Cayenne pour rallier par avion Paris et la Hollande. Certains profils identifiés laissent à penser que les principaux acteurs de ce réseau sont membres de confraternités. Ils travaillent en lien avec d'autres pays d'Amérique latine et d'Asie, notamment par le biais d'Eglises évangéliques.

A l'inverse, à Benin City, au mitant des années 2010, la Black Axe aurait été impliquée dans des luttes territoriales pour le contrôle de plusieurs zones de stationnement et le captage de la rente qu'elles génèrent. Des membres de cette confraternité s'opposaient alors à l'élection d'un candidat au poste de gouverneur. Ils avaient été recrutés par l'un de ses concurrents<sup>84</sup> en échange du maintien de leur contrôle sur le marché de l'accès aux stationnements, auquel étaient directement intéressés des membres d'autres confraternités, par ailleurs à la tête d'espaces de stationnement et de garages. Ce partenariat a donné lieu à des versements de fonds, mais était directement géré par le chef du groupe en accord avec celui de la zone. Les membres recrutés de ce groupe, que l'on pourrait décrire comme un gang, n'avaient donc personnellement pas de liens avec les hommes politiques. Ils travaillaient parfois avec d'autres individus et *thugs* (voyous) n'appartenant pas à la confraternité, d'où des tensions internes pour le partage des sommes versées par les politiques.

## **S'ÉTENDRE POUR REPRODUIRE UN ORDRE CONSERVATEUR ?**

Les Etats africains ont mis en place un certain nombre de stratégies pour garder le contrôle sur leurs diasporas, notamment en autorisant depuis les années 2000 le recours à la double citoyenneté, réaffirmant et amplifiant le droit de vote pour les citoyens non-résidents.

---

<sup>82</sup> Celle-ci a ouvert un chapitre dans la ville en 2014.

<sup>83</sup> Corentin Cohen, « Development of the Brazilian drug market toward Africa : Myths, evidence and theoretical questions », *Journal of Illicit Economies and Development*, 1 (2), 2019, pp. 134-144.

<sup>84</sup> Entretien avec un membre du groupe à Benin City, décembre 2017.

Au Nigeria, le renouveau de l'intérêt pour la diaspora sous la présidence d'Obasanjo (1999-2007) s'est traduit par un nouveau regard sur les « enfants perdus et marginaux » qui ne contribuaient pas à la richesse nationale, pour tenter d'en capter les *remittances*<sup>85</sup>. Les confraternités semblent participer à cette tentative des élites de capter la manne issue des activités de la diaspora. Si elles se revendiquent d'idéologies panafricanistes, que leurs membres mettent en scène leur notoriété en tant que DJ ou déclarent s'engager dans une forme d'*empowerment* censée les enrichir, elles sont un instrument politique qui renforce un ordre social conservateur. Les confraternités cimentent les relations au sein de la diaspora et assurent une forme d'encadrement de la jeunesse, participant *in fine* à la reproduction des institutions morales et sociales nigérianes.

### **De l'éthos de la rue à celui de la notabilité, des ascensions contraintes**

En principe, les membres des confraternités peuvent avoir accès à des sources de revenus et à un réseau de solidarité qui permettent leur émancipation. Mais les « soldats » du bas de la hiérarchie ou ceux qui ont été initiés illicitement restent des subalternes. Ils demeurent dépendants de leurs relations aux *big men* des confraternités, qui s'affranchissent quant à eux des règles propres à ces dernières.

#### **• Ethos de la rue et initiés illicites**

Au Nigeria, la confraternité met en réseau des élites avec une partie de la classe moyenne ayant accès à l'éducation supérieure, des membres d'extraction sociale inférieure et des *thugs*. A Benin City, un membre de la Black Axe décrit une structure organisée autour de « son chef de groupe et du chef de la zone », bien loin de l'organigramme officiel de l'organisation, mais considère plus marquante l'existence de différentes catégories de membres<sup>86</sup>. A ses yeux, ces derniers peuvent être divisés entre deux groupes : celui des « politiques », les étudiants des universités et les élites, aussi désignés sous le terme de « sociaux » (qui se situent « au sein de la société »), et celui des « streets », ou « thugs ». Selon lui, si les individus les plus intégrés socialement occupent souvent des positions de cadres, les relations entre les membres peuvent donner lieu à des alliances et même à des renversements de cette hiérarchie, puisqu'un *thug* ou un *street* peut devenir « chef » et « commander des individus d'origines sociales plus élevées ». Les réunions hebdomadaires organisées dans des bars et parfois des hôtels sont justement l'occasion de ces rencontres et échanges avec les « sociaux » ; il y aurait donc, malgré des identifications et des statuts différents, une fluidité des rôles, certains postes nécessitant d'être *ruthless* (sans pitié), tandis que d'autres feraient appel à des qualités dites politiques. Par ailleurs,

---

<sup>85</sup> Okechukwu C. Iheduru, « African states, global migration, and transformations in citizenship politics », *Citizenship Studies*, 15 (2), 2011, pp. 181-203, 185.

<sup>86</sup> Entretien, décembre 2017.

les « politiques » doivent constamment faire montre de leur sagacité et de leurs capacités pour conserver leur statut. Ces acteurs jouent du désordre qu'ils organisent face et contre l'Etat, notamment pour pouvoir s'y insérer ou restructurer des réseaux de clientèles. Pendant les élections, par exemple, s'ils soutiennent un homme politique local, « [...] ils doivent s'assurer d'avoir suffisamment d'argent pour nourrir les membres du groupe » : ils risquent sinon que d'autres prennent les armes pour perturber l'élection, mettant en difficulté le chef ou menant à sa destitution, la violence servant ainsi de ressource politique et de levier de négociation.

En Europe, du fait du contexte migratoire, la stratification et les relations entre les membres illicites, les *streets* et les *socials* paraissent plus rigides. Chez les Maphites, cette situation est d'autant plus accentuée que, selon la constitution de la confraternité, les membres peuvent être « recrutés sous conditions » par la famille d'accueil. D'autres passeraient au moins un an avec un « statut temporaire », initié par une période de 120 jours, leur permettant d'être « éduqués », suivie d'une période de 90 jours, au terme duquel les lieutenants doivent demander l'avis des membres, avis donnant lieu à un vote à l'issue de 120 jours supplémentaires<sup>87</sup>. Par ailleurs, pour contourner les interdictions de recrutement et les dispositifs de contrôle mis en place par les confraternités au Nigeria, nombre de migrants ont été baptisés ou intégrés illicitement (*blended*) dans leurs antennes européennes<sup>88</sup> ; c'est-à-dire qu'ils ont rejoint des confraternités en Europe ou ont travaillé pour des membres établis de celles-ci, ont été mis à l'épreuve comme « soldats » pendant plusieurs mois, introduits aux rituels de la confraternité, mais qu'ils n'ont pas de statut au sein de l'organisation. Ces initiés seraient désignés sous le terme de « corner bams » dans la Black Axe<sup>89</sup>. Ces formes d'enrôlements illicites créent une sous-catégorie d'affiliés particulièrement exposés. Si tous ces nouveaux membres n'ont pas le même niveau de protection selon les liens personnels qu'ils ont pu nouer, ils sont censés respecter le cadre de l'organisation, dont leurs chefs sont les garants, traducteurs et dépositaires. Ainsi, alors que de nouveaux membres se trouvent dans la cuisine de l'appartement d'un chef, après leur avoir demandé de penser « à ce qu'ils pouvaient faire pour Eiye, et non le contraire », ce dernier se sent obligé de leur rappeler les règles et la hiérarchie de l'organisation :

« Il faut noter que l'Ibaka, dans sa fonction, peut décider de prononcer une sentence pour celui qui a échoué... Sa parole est un ordre. Et être réservé. Lui, c'est le "world Ibaka". Mais j'imagine que pour tous les oiseaux qui volent [les membres, *flying birds*], avant d'entrer dans l'Eiye, les règles leur ont été pleinement expliquées<sup>90</sup>. »

Par ailleurs, la situation de ces initiés est incompatible avec une ascension ou une inscription à long terme dans l'organisation. La constitution de la Black Axe stipule que ses membres doivent être diplômés ou inscrits dans des universités, et la *Green Bible* souligne que les membres enregistrés doivent avoir un diplôme universitaire « dans les six ans ». Même si ces conditions ne sont pas appliquées, elles permettent d'exclure et de filtrer les entrées dans le groupe. Ainsi, pour pouvoir devenir chef de chapitre Maphite, il faut avoir « un emploi,

---

<sup>87</sup> Règlement et constitution de la confraternité dans la *Green Bible*.

<sup>88</sup> Entretien avec des membres de confraternités dans l'est de la France, 2018-2019.

<sup>89</sup> Entretien, mai 2021.

<sup>90</sup> Sonorisation citée dans un dossier judiciaire consulté.

[une] entreprise et [un] permis de séjour dans ce pays<sup>91</sup> ». Certains informants ajoutent que les membres sont incités à avoir une famille et un casier judiciaire vierge. Cette injonction semble contradictoire au regard des demandes faites aux « soldats » et aux membres « dans la rue » (désignés comme les *streets*), notamment ceux qui se trouvent impliqués dans des activités illicites.

- **Notabilités, dynasties et déchéances**

Cette stratification est renforcée par un déséquilibre entre anciens et nouveaux venus. Les membres les plus anciens, souvent en Europe depuis une quinzaine d'années, jouent un rôle central dans les confraternités, circulant d'un pays à un autre, se servant de leurs légitimité et expérience pour tenter d'affirmer la prédominance de l'organisation, et ce parfois à leur profit. Les trajectoires de certains membres de premier plan montrent que les carrières au sein des confraternités et les circulations s'internationalisent de plus en plus. Mais il est difficile de dire si ce processus pourrait se traduire par une compétition entre les membres de l'étranger et ceux du Nigeria, à l'instar des deux équipes de football de la convention des quarante ans des Maphites en 2017. Le National Head de la Black Axe aurait été chef de zone en Afrique du Sud, tandis le général à la tête des Maphites en Europe serait un ancien *Don* du quartier d'Ugbowo de Benin City, où se trouve l'université, ainsi que d'Ekpoma (Edo State), envoyé en Italie pour y organiser la confraternité, avant d'en être expulsé pour avoir recruté de nouveaux membres.

Ces cadres professent la solidarité entre membres, tout en réaffirmant des logiques dynastiques. Certains dossiers et entretiens montrent que, comme dans la traite à des fins d'exploitation sexuelle, des frères se partagent parfois une zone, ou que des cousins gèrent ensemble plusieurs nids en Europe, faisant valoir le droit des « grandes familles » de leur Etat ou région. César, le vice-président des Maphites, joue ainsi de l'ambiguïté de cette solidarité devant les membres des « familles » italiennes :

« Dans ma famille, nous sommes quatre frères et trois sœurs, tous les quatre nous sommes membres des Maphites [applaudissements], mes trois autres frères vivent au Canada, je vis plus au Nigeria, si vous êtes au Nigeria vous pouvez venir me rendre visite, comme vous êtes mes frères donc si vous venez au Nigeria vous avez un endroit où rester [...]»<sup>92</sup>.

Certaines zones et chapitres contribuent à bâtir des notabilités. Pour les confraternités Black Axe et Supreme Eiyé, les zones de Londres sont considérées comme les plus prestigieuses, car les plus anciennes et établies<sup>93</sup>. Chez les Maphites, en revanche, ce sont les chefs de chapitres d'Allemagne qui se trouvent régulièrement impliqués dans la résolution de disputes dans d'autres pays d'Europe. Ainsi, ces notabilités ne seraient pas le reflet de l'« attractivité » des zones, mais d'une hiérarchie qui se serait créée au fil des structurations. Selon un enquêteur,

---

<sup>91</sup> *Green Bible*, p. 23.

<sup>92</sup> Sonorisation citée dans une enquête consultée.

<sup>93</sup> Entretiens avec des membres de ces confraternités, 2017-2018.

du fait de profits potentiels plus élevés, les zones de Scandinavie, en particulier en Norvège et en Suède, seraient devenues les plus attractives.

Il ressort de plusieurs dossiers judiciaires consultés que la plupart des mises en tension et des interventions de l'organisation mère ou de notables ont justement trait aux agissements de cette « noblesse », et en particulier aux enregistrements illicites de nouveaux membres en Europe et à leurs nominations à des postes de responsabilité. Ces écarts donnent parfois lieu à des expulsions, suspensions ou renvois de cadres. Ainsi, le *Don Maphite* en charge de l'Italie a été déchu car il avait soutenu et organisé des affiliations illégales à son bénéfice, tandis que les chefs Eiye de familles du sud de l'Italie ont été suspendus pour les mêmes motifs<sup>94</sup>. Comme l'attestent plusieurs documents internes, les « notables » internationaux des confraternités ont donc été particulièrement sollicités pour gérer les élections locales de membres, dont certains étaient en rivalité dans les années 2010. Selon un informant, ces élections seraient régulièrement perturbées par des « tentatives de coups d'Etat » internes, allant jusqu'à des assassinats de figures récalcitrantes ou au renversement de figures nommées par l'organisation internationale, mais ne disposant pas de légitimité locale.

## **Maintenir le contrôle social et capter les rentes**

Au-delà de leur statut et de la structure hiérarchique de l'organisation, les *big men* semblent chercher à contrôler et à orienter les activités individuelles des membres, et ce souvent plus pour leur bénéfice personnel que pour celui de la confraternité.

En principe, les membres des confraternités sont censés verser une cotisation et être égaux en droits et en devoirs. La *Green Bible* stipule que « si quelqu'un a un business ou des gains, il doit en réserver 10 % pour l'association », et les congrès organisés par la confraternité en 2017 et 2019 ont insisté sur le fait que les membres devaient payer des cotisations mensuelles, car celles-ci favorisaient les paiements à la structure internationale, calculés au prorata. Mais, dans le cas de la *Black Axe* à Benin City, un membre précise :

« Ils collectent de l'argent, tous les mois environ... Mais cela dépend de la relation avec le trésorier, avec le chef. Il peut être payé annuellement, et ce que tu paies est aussi proportionnel, tu peux toujours négocier... Je n'ai rien payé pendant longtemps et puis un jour j'ai payé pour soutenir un membre qui avait des problèmes de santé<sup>95</sup>. »

Les demandes faites aux membres dépassent largement la question de la cotisation et concernent aussi leurs activités, donnant lieu à une forme de clientélisme. Les confraternités implantées en Europe tentent ainsi d'organiser un monopole d'activités pour en capter les rentes. Nombre de cadres forcent des membres à travailler entre eux, leur interdisent de collaborer avec ceux d'autres confraternités. Par exemple, dans des cas de traite en Ile-de-France révélés par un dossier judiciaire, des madames et leurs maris se sont à plusieurs reprises opposés à des

---

<sup>94</sup> Entretien, Naples, et documents internes des organisations.

<sup>95</sup> Entretien, Benin City, décembre 2017.

prostituées qui avaient des relations avec des membres d'autres confraternités, au point de les menacer de mort. Selon une victime d'un réseau de prostitution, « si le mari est Eiyé, elle doit l'utiliser, car elle doit suivre les règles. Si son copain est Aye, elle suivra les règles d'Aye<sup>96</sup> ». Cette logique se retrouve dans nombre de témoignages<sup>97</sup>.

Ces rivalités donnent parfois lieu à des violences. Mais le recours à la violence et l'obtention du soutien de la confraternité dépendent aussi de relations de clientèle. Une écoute à propos d'un échange de cannabis entre des membres des confraternités Black Axe et Maphite confirme combien les mécanismes de solidarité au sein des confraternités sont sélectifs et arbitraires : ils sont mobilisés en fonction des intérêts de leurs « chefs ». Ici, un chef décide de ne pas protéger un membre ayant commercé avec des non-membres car celui-ci l'a exclu de la transaction :

A : Nous sommes allés, moi, ma copine et ceux de JB à l'endroit où ils nous avaient appelés et est arrivée une personne qui a pris la moitié de cette chose [code utilisé pour les stupéfiants].

B : De quel type ?

A : Des *bois* [code utilisé pour cannabis].

B : Tu sais que c'est ma spécialité, pourquoi tu ne m'as pas appelé ?

A : Oncle... oncle...

B : Mais pourquoi tu ne m'as pas appelé avant d'initier l'affaire ?

A : Nous avons appelé C et D. [...]

B : Tu sais qu'il y a une loi de l'organisation qui prévoit que quiconque fait affaire doit le faire seulement...

A : Je sais, je sais...

B : E ne fait pas partie des Maphites

A : E et F avaient des conditions avantageuses, trois et demi (350 euros), la femme de JB devait amener l'argent au-dessus du magasin [code]...

Ces tensions traversent toutes les confraternités. Elles donnent lieu à des perceptions à géométrie variable de la solidarité et des protections censées devoir être accordées. Ainsi, dans un autre échange téléphonique intercepté, alors qu'un membre de la Supreme Eiyé a été escroqué par un membre de la Black Axe avec lequel il a travaillé, son référent décide de ne pas lui porter assistance. Bien qu'il ait lui-même personnellement profité de ses activités avec d'autres membres de confraternités, il le décrit comme un renégat qui ne respecte pas les règles et choisit de ne pas s'impliquer dans un conflit avec une autre confraternité, malgré la perte de son affilié<sup>98</sup>.

## Une reproduction des institutions sociales et néotraditionnelles

L'espace de sociabilité transnational créé par les confraternités contribue non seulement à la production de rapports sociaux et de hiérarchies, mais aussi à la projection des élites et des structures de pouvoir dans le sud du Nigeria, et particulièrement dans l'Etat d'Edo, où il tend à

---

<sup>96</sup> Entretien, novembre 2017.

<sup>97</sup> Entretiens avec des victimes de traite, Paris, 2018-2019.

<sup>98</sup> Ecoute citée dans un dossier judiciaire consulté.

cimenter et à renforcer les institutions néotraditionnelles et religieuses ou magiques existantes, du fait de la centralité des *shrines* (sanctuaires dédiés à une divinité), qui jouent un rôle de premier plan dans l'administration de la justice traditionnelle<sup>99</sup>. Ces institutions semblent s'inscrire dans une relation de coconstruction avec l'Etat nigérian. L'espace créé par les confraternités paraît ainsi marqué par la faible visibilité des catégories ethniques ou religieuses, effacées au profit de ces origines et des géographies des pouvoirs traditionnels.

Les rencontres organisées par les confraternités en France participent de la structuration d'un espace de sociabilité autour des autorités morales et des institutions de la société nigériane. Les visites de leurs membres « honorables » montrent que ceux-ci sont d'abord reçus en qualité de figures « sociales ». C'est le cas par exemple d'un pasteur établi aux Etats-Unis qui dispose de sa propre fondation et a été invité par les membres à ce titre : après avoir été consacré chef traditionnel, il a été plus récemment candidat au poste de gouverneur d'un Etat du sud du Nigeria. Ces événements autour de pasteurs ou de chefs traditionnels semblent courants. Par ailleurs, les membres des confraternités Eiye ou NBM se mettent en scène sur les réseaux sociaux à l'occasion de rencontres associatives en Europe, se présentent en habits traditionnels ou au palais royal de Benin City et organisent des mariages marqués par ces référents bien plus que par des catégories ethniques. Les rites d'initiation et les cérémonies que les confraternités organisent, filment et diffusent sur les réseaux sociaux, comme les chansons qu'elles écrivent, participent également à une réaffirmation du pouvoir magico-spirituel de ces autorités traditionnelles.

Le réseau tissé par les confraternités organise les liens au sein de la société et de la diaspora. Le dernier président de la confraternité Maphite serait ainsi un avocat ayant conseillé plusieurs Etats du sud du Nigeria, cadre de premier plan de la Nigerian Bar Association, l'association du barreau nigérian. Au Nigeria, l'implication des confraternités dans la gestion de l'ordre et le rôle du cumul des positions de pouvoir (*straddling*) est mis en lumière par les trajectoires des groupes miliciens du Delta du Niger. Le cas d'Ateke Tom, chef de la milice Ijaw et du groupe armé Niger Delta Vigilante qui opéraient contre les installations pétrolières, est emblématique. Selon son ancien compagnon d'armes puis rival Dokubo Asari, Ateke Tom a intégré certains de ses miliciens dans les Icelanders, une confraternité née de l'alliance d'une branche de groupes descendant des Vikings avec une branche de la Klansmen Konfraternity et particulièrement active dans l'Etat de Rivers, dont Ateke Tom a été intronisé chef traditionnel en 2016 en présence de plusieurs gouverneurs<sup>100</sup>. Mais certaines confraternités semblent entretenir des liens plus profonds avec les systèmes de justice traditionnels et spirituels, qui sont reconnus comme des autorités morales par les membres. A Edo, par exemple, ce système de justice dit *natif* et les temples Ayelala ont servi à sceller les dettes des victimes de traite<sup>101</sup>. A la fin des années 1970, et au moment de la création de la Black Axe, les autorités traditionnelles luttèrent contre leur marginalisation. Dans son discours d'investiture, l'Oba Erediauwa (au pouvoir de 1979 à 2016),

---

<sup>99</sup> Corentin Cohen et Precious Diagboya, « Le rôle des acteurs religieux dans la traite d'êtres humains entre le Nigeria et l'Europe », art. cité.

<sup>100</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=YdjWR638COo>.

<sup>101</sup> « Sustainance of sex trafficking in Edo State : The combined effects of oath taking, transnational silence and migration imaginaries on trafficked women from Edo State », *IFRA-Nigeria Working Papers Series*, 56, mars 2019.

déplorant un déclin politique, proposait alors de « rétablir la tradition d'Edo<sup>102</sup> » et annonçait un réinvestissement dans la gestion de l'ordre local par le biais de la justice traditionnelle, tout en profitant de ce que la réorganisation des pouvoirs locaux par les Britanniques en 1935 en avait fait la « Sole Native Authority ». Il est possible que, dans un contexte où les sociétés traditionnelles perdaient en influence, les confraternités aient participé à la réaffirmation de ce pouvoir auprès de la jeunesse et aient constitué un outil de restructuration de cette justice en se dotant de ce qui deviendrait plus tard un bras armé. Le serment de la NBM fait explicitement référence à l'Oba Akenzua II, Oba de 1933 à 1978. En ce sens, le comité international de la NBM a dernièrement affirmé publiquement à plusieurs reprises sa loyauté à ces autorités traditionnelles. Ainsi, plusieurs figures de la Black Axe ont réinvesti leur argent et leur influence dans l'« achat » de titres de chefs traditionnels dans l'Etat d'Edo.

Ces circulations concernent aussi le champ du politique. Elles participent à des captations de rentes et à l'implication de membres de confraternités dans la gouvernance d'institutions ou d'espaces, notamment urbains. En 2017, la rencontre annuelle des Maphites s'est faite sur le terrain de sport de la *gouvernement house* d'un des Etats du Delta du Niger. Un ancien gouverneur de l'Alambra, qui fut notamment conseiller présidentiel, a été présenté comme membre, alors qu'il était accueilli pour prononcer un discours. A Edo, une figure de premier plan de la confraternité, distinguée lors d'une rencontre annuelle par le « Godfather Award », le prix interne de l'organisation, a dirigé la Anti Pipe-Line Vandalisation Taskforce de l'Etat, *task-force* qui emploie des *vigilantes* chargés de patrouiller le long des infrastructures pétrolières. La sphère de la migration vers l'Europe et des rapatriements au Nigeria organisés dans le cadre des plans soutenus par l'Union européenne ont également été investis par des membres de confraternités. Une autre figure distinguée du Godfather Award – pasteur de premier plan – a ainsi été coordinateur du centre pour les déplacés et réfugiés de Benin City et d'un hospice pour orphelins dans le centre historique de la ville. Et la Black Axe aurait monté un programme pour la réinstallation des réfugiés, avec la création d'un centre à Benin City disposant d'un budget annoncé de 1,38 million de dollars<sup>103</sup>.

Les confraternités fonctionnent donc en synergie avec les institutions centrales du pouvoir, captant là encore autant la manne des réfugiés et des rapatriés en Europe qu'au Nigeria. Quelques années avant son arrestation en Hollande en 2019, le vice-président des Maphites déclarait ainsi à ses membres réunis dans un hôtel italien, sans savoir que la pièce était sonorisée par la police, que sa confraternité allait obtenir le poste de commissaire en charge de la diaspora :

« Nous grandissons à Edo State, et avec la grâce de dieux nous aurons le pouvoir dans l'Etat d'Edo d'ici à trois ans [applaudissements]... je peux dire avec certitude que nous aurons un ministre (*commissioner*), un maire, et d'autres membres du pouvoir [...] je suis sûr que la plupart d'entre vous viennent de l'Etat d'Edo, donc si vous retournez au Nigeria et que vous avez des problèmes avec la police nigériane, vous pouvez être sûr qu'il y aura quelqu'un qui pourra vous donner un coup de main pour vous sortir du problème. »

---

<sup>102</sup> « Les chefs traditionnels ne peuvent pas se permettre d'être laissés pour compte. Peu à peu, à force d'évolutions politiques et d'une série de lois, les pouvoirs traditionnels ont été réduits ; d'abord le législatif ; puis le judiciaire et enfin l'administratif », David Edebiri, *Moonlight at Noon*, Benin City, Allen Publishers, 2004, pp. 30-37.

<sup>103</sup> <https://harpers.org/archive/2019/09/the-black-axe-nigeria-neo-black-movement-africa/>.

## CONCLUSION

Alors que les approches juridiques ou policières européennes contribuent à produire des formes de criminalisation de la migration nigériane, les discours qu'elles véhiculent, repris par les médias, accroissent la forte stratification sociale au sein des confraternités en en faisant porter le poids sur les individus les plus exposés. A rebours de la littérature existante, qui se focalise sur les femmes et la traite, la migration nigériane en Europe est majoritairement masculine et, depuis 2014, de plus en plus jeune. Du fait de leur manque de ressources, de leur précarité et de fortes entraves administratives, les hommes nigériens ayant traversé la Méditerranée pour rallier l'Italie et la France sont contraints de développer des stratégies de survie et d'accès à un travail informel ou illégal. Ce sont le plus souvent les entités légales du secteur du BTP, de la restauration ou de l'hôtellerie, on l'a vu, qui tirent parti de la précarité de cette main-d'œuvre.

C'est dans cette perspective qu'il convient d'analyser l'expansion des confraternités en Europe. Celles-ci ne recrutent pas de nouveaux membres, mais leurs cadres profitent illicitement des différences de statuts de ces derniers et de cette main-d'œuvre qu'ils prétendent émanciper. L'expansion de certaines confraternités en Europe au début des années 2000, en particulier Black Axe, Supreme Eiyé et Maphite, marque une nouvelle phase de leur évolution, car elle s'est faite de manière désorganisée et conflictuelle, au gré des circulations de leurs membres. Les dispositifs de mise sous contrôle des recrutements, qui devaient permettre de réaffirmer la primauté de ces organisations au Nigeria, ont été contournés, donnant lieu à l'émergence de sous-catégories de membres et d'une élite européenne des confraternités. Cette stratification renforce les tensions déjà existantes entre les membres « dans la rue », souvent clandestins, et les « sociaux » ou « politiques », qui forment un ensemble de notables cherchant à tourner les règles des confraternités à leur profit et à capter les rentes des affiliés.

Ainsi, les dynamiques observées varient selon les histoires de chaque confraternité, les marchés, légaux et illégaux, et les territoires dans lesquels elles s'inscrivent. Dans certains contextes, comme à Bénin City, les confraternités participent à la gestion et à la politique de différents espaces par des jeux d'alliances assumés avec les politiciens, exploitant conjointement des rentes urbaines. Au Brésil, leurs membres se sont investis dans l'utilisation de migrants comme mules, passant ensuite à l'exploitation de réfugiés vénézuéliens. Quant à la traite des femmes nigérianes à des fins d'exploitation sexuelle en Europe, notre recherche a montré, à rebours de la littérature existante, qu'elle repose sur des sous-traitants et des entrepreneurs individuels, parmi lesquels des membres de confraternités, sans que ces dernières, en tant qu'institutions, y soient intéressées. En revanche, ces activités permettent un enrichissement et témoignent d'une implication croissante de leurs membres dans la traite. Ces différences sont à prendre en compte. A l'instar des travaux sur les gangs d'Amérique latine et centrale, de futures recherches ethnographiques devraient être menées sur un territoire précis, de manière comparative entre confraternités, et entre espaces européen et africain. Cette approche serait d'autant plus utile qu'elle permettrait d'éclairer la manière dont les codes et les pratiques des confraternités structurent ou pas le quotidien de petits groupes de membres marqués par de fortes différences de statuts. Pour mieux comprendre ces dynamiques de pouvoir, il importe notamment de se demander si, et comment, l'ethnie et la religion sont mobilisées « par le bas »

au quotidien dans les confraternités. Comme l'a montré cette étude, les premiers déterminants et facteurs d'identification de ces dernières sont d'abords liés aux pratiques dites traditionnelles (d'Edo ou du Delta). Il semble également important de documenter la dimension magique de ces sociétés, trop souvent essentialisée ou objet d'un discours folklorique, pour saisir la manière dont elle concourt à l'établissement du pouvoir et de dynamiques de groupes en leur sein, notamment face aux « ennemis ».

A défaut d'un contrôle direct de l'Etat sur ses ressortissants, les confraternités participent à la projection à l'étranger d'institutions encadrant la jeunesse et à la réaffirmation du pouvoir des autorités traditionnelles, ainsi que des autorités religieuses et magiques, avec lesquelles elles entretiennent des liens historiques. La parole révolutionnaire portée par leurs élites renforce et exporte dans la diaspora un ordre conservateur. Les discours sur l'émancipation, la solidarité et la fraternité entre membres permettent en effet de justifier de fortes inégalités de statuts et contribuent à la reproduction de cette hiérarchie sociale en dehors du pays. En Europe, ces discours masquent le rôle central des capitaux individuels, l'importance des notabilités, des familles, et des logiques de carrières qui demeurent dynastiques, forgées d'alliances et d'une coconstruction du pouvoir avec les autorités religieuses (pasteurs) ou traditionnelles. Ces institutions sociales, Eglises, autorités traditionnelles ou sociétés secrètes, captent les rentes de la diaspora, que ce soit au sein de l'Etat nigérian, sur son territoire, ou directement en Europe. Dans la mesure où leurs membres jouent des rôles politiques de premier plan au Nigeria, l'étude des marchés et des activités légales et illégales auxquels les confraternités sont liées permettrait d'avoir une compréhension fine de la manière dont elles s'insèrent dans des réseaux de clientélisme.

**Les Etudes du CERI**

**Directeur de collection : Alain Dieckhoff**

**Rédactrice en chef : Judith Burko**

**Edition : Sylvie Tailland**